

# Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis  
juridiques

123<sup>e</sup> année

26 octobre

1991

No 43

Québec 



# Gazette officielle du Québec

## Partie 1 Avis juridiques

123<sup>e</sup> année  
26 octobre 1991  
No 43

### Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'  
Avis divers  
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le  
Compagnies, Loi sur les  
Coopératives, Loi sur les  
Curatelle publique, Loi sur la  
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les  
Inspecteur général des institutions financières  
Ministères, Avis concernant les  
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un  
Renseignement sur les compagnies, Loi sur les  
Ventes par shérif  
Ventes pour taxes, avis de publication

## AVIS AUX ANNONCEURS

---

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

### Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

### Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

### Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

### Tarif de publication\*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

### Tarif de traduction\*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

### Tarif pour les feuilles volantes\*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

### Prix à l'exemplaire\*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

**Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:**

**Division de la Gazette officielle**  
**1279, boul. Charest Ouest, 9<sup>e</sup> étage**  
**Québec G1N 4K7**  
**Téléphone: (418) 644-7795**

### Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

### Tarif d'abonnements\*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois  
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle  
Division des abonnements  
C.P. 1190  
Outremont (Québec)  
H2V 4S7  
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

\* Taxes non comprises

## TABLE DES MATIÈRES

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON DE SHEFFORD ( <i>Nouveau délai pour permettre d'adopter de modifier un plan d'urbanisme</i> )	3965
MUNICIPALITÉ DE LAUNAY ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	3965
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-DE-TRING ( <i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i> )	3965
M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU ( <i>Prolongation de délai pour permettre de délivrer un certificat de conformité</i> )	3965
M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU ( <i>Prolongation de délai pour permettre de délivrer un certificat de conformité</i> )	3965
M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU ( <i>Prolongation de délai pour permettre de délivrer un certificat de conformité</i> )	3965
M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU ( <i>Prolongation de délai pour permettre de délivrer un certificat de conformité</i> )	3965
VILLE DE DRUMMONDVILLE ( <i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	3965
VILLE DE WATERLOO ( <i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i> )	3965

### AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3966
LA MÉTROPOLITAINE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE ( <i>Projet de loi d'intérêt privé</i> )	3966
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3966
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3967
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3967
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3967
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3968
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3968
PROVINCE DE QUÉBEC ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3968
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ( <i>Rachat d'obligations</i> )	3969
SOCIÉTÉ DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE SION ( <i>L.P.</i> )	3968
SUCCESSION JEAN-CLAUDE LEMIEUX ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	3969
SUCCESSION SERGE NOËL ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	3969
SUCCESSIONS GUY GIROUX ET CLAUDETTE LABBÉ ( <i>Bénéfice d'inventaire</i> )	3970

### CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

#### DEMANDES

Agha Mahmoud Mehdi	3970
Alain Châput	3970
Alvaro José Zapata	3970
Ange Langlois	3970
Annick Labat	3970
Chantale Gagnon	3970
Christian Lagacé	3971
Chuen Yee Ham	3971
Delma Arseneau	3971
Gabrielle Bolduc	3971
Giseline Faucher	3971
Guy Boutet	3971
Jean Pierre Marius Perron	3971
Joseph Jean Guy Desrosiers	3971
Luc Lepitre	3971
Maria Rosa Tavarone	3971
Marie Caroline Suzie Mailloux-Tremblay	3972
Marie-Irène-Émilie Poulin	3972
Marie Lucienne Vivian St-Cyr	3972
Marie Manon Denise Linda Fournier	3972
Marie Marthe Laurence Paradis	3972
Mario Jacques	3972
Michel Sévigny	3973
Micheline Michelin	3972
Régent Bélanger	3972
Réjean Boulette dit Boulay	3972
Robert Leslie Maclean	3973
Serey Thiounn	3973
Shahriar Bhuiyan	3973

#### COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION</b>	3974
2864-0134 QUÉBEC INC. ( <i>Erratum</i> )	4026
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION</b>	3979
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION</b>	
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION</b>	3980
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION</b>	3982
<b>DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ</b>	3990

**COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES**

**LETTRES PATENTES** 3990

**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES** 3993

**COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES**

**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)** 3994

**DISSOLUTION (Article 28)** 3994

**DISSOLUTION — DEMANDES DE**

1157-6402 QUÉBEC INC. 3999  
 1354-6510 QUÉBEC INC. 3999  
 1648-4537 QUÉBEC INC. 3999  
 2166-6011 QUÉBEC INC. 4000  
 2324-9527 QUÉBEC INC. 4000  
 2430-9130 QUÉBEC INC. 4000  
 2524-5341 QUÉBEC INC. 4000  
 2532-0524 QUÉBEC INC. 4000  
 2535-9480 QUÉBEC INC. 4000  
 2535-9498 QUÉBEC INC. 4000  
 2536-2005 QUÉBEC INC. 4000  
 2550-4739 QUÉBEC INC. 4000  
 2552-2806 QUÉBEC INC. 4000  
 2619-5743 QUÉBEC INC. 4000  
 2628-1170 QUÉBEC INC. 4001  
 2630-2539 QUÉBEC INC. 4001  
 2738-5723 QUÉBEC INC. 4001  
 2747-3255 QUÉBEC INC. 4001  
 2747-3578 QUÉBEC INC. 4001  
 2754-7975 QUÉBEC INC. 4001  
 2760-1459 QUÉBEC INC. 4001  
 2861-5995 QUÉBEC INC. 4001  
 ACIER KAMO LTÉE 4001  
 AGENCE & CLUB DE VENTES LTÉE 4001  
 AGRICULTURE ST-ANTOINE INC. 4001  
 AHUNTSIC FLORIST (1967) INCORPORATED 4004  
 ALARMES MOBILES MANICOUAGAN INC 4002  
 A.L. ÉQUIPEMENT INC. 4002  
 ART HOUSE HBB (1986) INC. 4005  
 BIJOUX FRANCE-LISE INC. 4002  
 BOUCHERIE COMME-AU-TEMPS INC. 4002  
 BOUCHERIE - POISSONNERIE ST-JEAN INC. 4002  
 BOUTIQUE LEVI INC. 4002  
 CANTINE GERMAIN BÉLANGER INC. 4002  
 CENTRE ADMINISTRATIF DE SOREL INC. 4002  
 CENTRE-VIE D'ALMA INC. 4002  
 CLASSIQUE INTERNATIONALE DE MARCHÉ DU CANADA INC. 4002  
 CLAUMA INC. 4003  
 CLUB OPTIMISTE DE STE-LUCIE DES LAURENTIDES INC. 4003  
 CLUB SALES & AGENCIES LTD 4001  
 COMITÉ DES CITOYENS DU DOMAINE BOUSQUET INC. 4003

COMITÉ D'APPUI AUX ACTIVITÉS ÉTUDIANTES DE LA POLYVALENTE DES CHUTES 4003  
 CONSTRUCTION MARCELIN POIRIER INC. 4003  
 CONSTRUCTIONS TERRAC INC. 4003  
 CONSULTANTS OPTIMUM INC. 4003  
 CORPORATION DU CENTRE DES LOISIRS DE GATINEAU 4003  
 DENTRIO INC. 4003  
 D.H.A. INC. 4003  
 FLEURISTE AHUNTSIC (1967) INCORPORÉE 4004  
 FONDATION CENTRE-VIE D'ALMA INC. 4004  
 GABRIEL ST-AMANT ET FILS INC. 4004  
 GÉRARD ROCH INC. 4004  
 GESTION BUFFONE INC. 4004  
 GESTION CAMMISANO INC. 4004  
 GESTION GEORGES PINARD LTÉE 4004  
 GOLDEN ACRES LTD. 4004  
 INVESTISSEMENTS BENMAR INC. 4004  
 JULIEN & MALTAIS INC. 4004  
 LA CORPORATION MODERNE DE MONTRÉAL 4004  
 LA FONTAINE DU MEILLEUR POTAGER INC. 4005  
 LA MAISON ART HBB (1986) INC. 4005  
 LA POURVOIRIE KINI WAH INC. 4005  
 L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BEAUMONT INC. 4005  
 LE CLUB SOCIAL DES PATROUILLEURS DE SHERBROOKE 4005  
 LE CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES DE REPENTIGNY INC. 4005  
 LES ALIMENTS RÉJEAN OUELLETTE INC. 4005  
 LES AMÉNAGEMENTS RUE SADDLERIDGE INC. 4005  
 LES ARPENTS D'OR LTÉE 4004  
 LES ENTREPRISES BLAIN ET MARSOLAI LTÉE 4005  
 LES ENTREPRISES C. DESPARS INC. 4005  
 LES ENTREPRISES JACQUES LACROIX INC. 4006  
 LES ENTREPRISES JOFFRE INC. 4006  
 LES ENTREPRISES PAUBREC INC. 4006  
 LES EXCAVATIONS L.G. MOREAU ET FILS LTÉE 4006  
 LES FERMIERS RÉUNIS DE VERCHÈRES 4006  
 LES FLEURISTES CLAUDE POITRAS INC. 4006  
 LES GARANTIES D.L.G. M. INC. 4006  
 LES GESTIONS BILAN INC. 4006  
 LES IMMEUBLES BUCAM INC. 4006  
 LES INDUSTRIES TIVOLI INC. 4006  
 LES INSTALLATIONS CLAUDE INC. 4006  
 LES PAVILLONS DU LAC ST-JOSEPH INC. 4007  
 LES PLACEMENTS GREKOFF INC. 4007  
 LES PLACEMENTS MARIE-HÉLÈNE LEBEAU INC. 4007  
 LES PLACEMENTS MINVILLE INC. 4007  
 LES PLACEMENTS R.A.J. DUHAMEL INC. 4007  
 LES PRODUCTIONS ARTEBEC INC. 4007  
 LES REMORQUAGES G. DESJARDINS INC. 4007  
 LES STUDIOS DE FILMS IMAGE INC. 4007  
 MARCHÉ CHRIST-ROI INC. 4007  
 MÉDI-GESTION DE MONTRÉAL INC. 4007  
 MÉNAGE-MAISON S. CHAREST INC. 4007  
 MICHEL COURNOYER RÉNOVATION INC. 4008  
 PLACE DESGAGNÉ INC. 4008  
 PLACEMENT H.L.J. INC. 4008

PLAN DE SERVICES DE SANTÉ DE L'INDUSTRIE DE LA MODE DE MONTRÉAL U.I.O.V.D. INC.	4008	BOUCHER, Jean-Paul	4012
QUINCAILLERIE BELLEFEUILLE INC.	4008	BOUTHILLETTE, Marcel	4014
QUINCAILLERIE PARENT INC.	4008	Canton Tremblay	4013
RÉCUPÉRATION CLEVELAND CANADA LTÉE	4008	CARRIÈRE, Charles-E.	4012
RENÉ PANKALLA SALON LAURENTIEN INC.	4008	CHOUINARD, Donald	4014
RENÉ TURCOT LIMITÉE	4008	Corporation municipale de Grenville	4013
RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS R. & S. INC.	4008	CÔTÉ, Aimé	4014
RESTAURANT CHEZ DONATO INC.	4009	DURAND, Paul	4014
SABLIÈRE MONTEBELLO INC.	4009	ELLIOT, Mervin Ray	4012
SCIERIE R.M. GAUTHIER LTÉE	4009	FORTIN, Rénald	4012
SÉRIGRAPHIE SAGAMIE INC.	4009	GAGNON, André	4014
SOCIÉTÉ DES PLACEMENTS SAAL INC.	4009	GAUDET, Joseph	4014
STADE KIN EXCEL LTÉE	4009	GAUTHIER, André	4012
THÉÂTRE DES PRAIRIES	4009	GÉLINAS, Jeannette	4012
WIZ COURRIER INC.	4009	GENDREAU, Marcel	4012
<b>COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES</b>		HADLAW CONST. CO. LTD	4014
<b>PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (Accordé)</b>		HUBERT, Émile	4012
<b>COOPÉRATIVES — LOI SUR LES</b>		JAMES, Georges-Williams	4012
COOP DE CONSOMMATEURS DES MONTS (Constitution)	4010	LACHAPELLE, Paul-Émile	4012
COOP DES TRAVAILLEURS DE TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC (Constitution)	4010	LAFRENIÈRE, Alain	4014
COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DES ÎLES (Constitution)	4010	LEBLANC, Paul alias Muise, Charles	4012
COOPÉRATIVE DE SERVICES EN BIENS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC (Modification)	4011	LEPAIN, Jeannine (Moya)	4012
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS EN TRANSFORMATION DE BOIS DE LA SARRE (Constitution)	4010	LIDDELL, David	4012
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEUSES DE HEIDI (Constitution)	4010	MCDUFF, Michel	4014
COOPÉRATIVE D'AQUEDUC DE BAIE DES BACONS DES ROMAINES (Constitution)	4010	MINEAULT, Linda	4014
COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL DE CHARLESBOURG (Constitution)	4010	MUISE, Charles	4012
COOPÉRATIVE D'HABITATION CHAMPIGNY (Constitution)	4011	Municipalité de Prévost	4013
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE CHATEAU (HULL) (Constitution)	4010	Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac	4013
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ESCARGOT (Constitution) (Constitution)	4011	Municipalité de Sainte-Claire	4013
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CEGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES (Constitution)	4010	Municipalité de Saint-Bruno	4013
TECHNOPRO, ATELIER D'USINAGE COOPÉRATIF (Constitution)	4010	Municipalité de Saint-Cléophas	4013
<b>CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA</b>		Municipalité de Saint-Émile	4013
<b>AVIS DE QUALITÉ</b>		Municipalité de Saint-Esprit	4013
ARTEAU, Roland	4012	Municipalité de Saint-Pierre-de-Sorel	4013
Asia Auto Body	4012	Municipalité de Verchères	4013
BEAUCHEMIN, Albert	4014	NOLETTE-ROY, Émilie	4014
BEZGLASNY, Jean Demitry	4012	NORMANDEAU, Fernando	4012
BILODEAU, Yvan	4014	PARENT, Arthur	4014
		Paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	4013
		Paroisse de Saint-Philémon	4013
		PLACEMENTS S.B.B. LTÉE	4014
		PORLIER, Florence	4014
		PROULX, Dany	4012
		REDMOND, Helen	4012
		RITCHER, Jeannette	4012
		RUSSELL, John	4012
		SAINBERG, Smul	4012
		SAVIGNAC, Georges-E.	4014
		ST-JEAN, Guy	4014
		SWAN, Richard B.	4012
		TALBOT, André	4012
		Village de Saint-Flavien	4013
		Ville de Beauceville	4013
		Ville de Béloeil	4013
		Ville de Bois-des-Filion	4013
		Ville de Cabano	4013
		Ville de Cap-Rouge	4013
		Ville de Carleton	4013
		Ville de Châteauguay	4013
		Ville de Dorion	4013
		Ville de Drummondville	4013
		Ville de Farnham	4013
		Ville de LaSalle	4013
		Ville de Laval	4013

Ville de Murdochville	4013	INVESTISSEMENTS TOREX LIMITÉE c. 2737-6540 QUÉBEC INC. <i>ET AL.</i>	4021
Ville de Roberval	4013	RÉPARATRIONIQUE INC. c. DI CORPO <i>ET AL.</i>	4021
Ville de Saint-Antoine	4013		
Ville de Trois-Rivières Ouest	4013		
Ville de Valcourt	4013	<b>LABELLE</b>	
Ville de Val-Bélair	4013	MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION c. CANUEL	4021
VILLENEUVE, Laurent	4013		
YEE CHIN, Robert	4014	<b>LONGUEUIL</b>	
<b>DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES</b>		LA CORPORATION TRUST CAPITAL c. VOURVAKIS <i>ET AL.</i>	4022
<b>FORMATION</b>		LA JOLIE TUILE INC. c. LES INVESTISSEMENTS A.G.B. INC. <i>ET AL.</i>	4022
BELLEMA G.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	4015	<b>MONTRÉAL</b>	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRODUITS DESBIENS	4015	CITÉ DE DORVAL c. 2738-9857 QUÉBEC INC.	4023
		LA CORPORATION TRUST CAPITAL c. NANAS	4023
<b>INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES</b>		<b>TERREBONNE</b>	
<b>ASSURANCES — LOI SUR LES</b>		BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BRASSARD	4024
SCOR VIE ( <i>Délivrance de permis</i> )	4015	IMPÔT SUR LE REVENU <i>ET AL.</i> c. 164684 CANADA INC.	4025
<b>MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES</b>		MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID c. LACHAINE	4024
<b>FORÊTS</b>		<b>VENTES POUR TAXES</b>	
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ( <i>Avis de dépôt</i> )	4015	VILLE DE GATINEAU	4025
<b>PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN</b>		VILLE DE GREENFIELD PARK	4025
LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTRÉAL INC.	4018	VILLE DE LONGUEUIL	4025
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES</b>		VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND	4025
<b>REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE</b>	4019	VILLE DE SAINT-HYACINTHE	4025
<b>VENTES PAR SHÉRIF</b>		VILLE DE SENNETERRE	4026
<b>ABITIBI</b>		VILLE DE SHAWINIGAN	4026
CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC c. SPORTS MACAMIC (1986) INC.	4019	VILLE DE SHERBROOKE	4026
CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC c. SPORTS MACAMIC (1986) INC.	4019		
<b>BEDFORD</b>			
MATÉRIAUX LUMBERLAND INC c. 2644-9652 QUÉBEC INC.	4020		
<b>JOLIETTE</b>			
FIDUCIE DESJARDINS INC. c. LES IMMEUBLES PLACE CHARLEMAGNE INC. <i>ET AL.</i>	4021		
FOUCAULT <i>ET AL.</i> c. LES FONDEURS CLOGIL INC. <i>ET AL.</i>	4020		

## Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

### Canton de Shefford

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 25 octobre 1991, pour permettre à la municipalité du canton de Shefford d'adopter à l'égard de son territoire une modification de son plan d'urbanisme conforme à la modification 91-54 du schéma d'aménagement et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalité de Saint-Éphrem-de-Tring

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 octobre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Éphrem-de-Tring pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 25 octobre 1991, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour délivrer le certificat de conformité au plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 25 octobre 1991, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour délivrer le certificat de conformité aux règlements d'urbanisme de la ville de Carignan.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 janvier 1992, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour délivrer le certificat de conformité au plan et aux règlements d'urbanisme de la ville de Saint-Basile-le-Grand.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalité régionale de comté de La-Vallée-du-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 25 septembre 1991, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu pour délivrer le certificat de conformité des règlements d'urbanisme de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Québec, le 20 septembre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Municipalités de Launay et autres

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 18 décembre 1991, le délai pour permettre aux municipalités de Launay, La Corne, Saint-Marc-de-Figuery et Landrienne d'adopter à l'égard de leur territoire des règlements d'urbanisme conformes à leur plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté d'Abitibi.

Québec, le 27 septembre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Ville de Drummondville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 2 décembre 1991, pour permettre à la ville de Drummondville d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Drummond.

Québec, le 3 octobre 1991

3133 *Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

### Ville de Waterloo

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit

jusqu'au 10 novembre 1991, pour permettre à la ville de Waterloo d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska.

Québec, le 3 octobre 1991

*Le sous-ministre adjoint,*  
NORMAND BOLDDUC

3133

## Avis divers

### Commission scolaire régionale Provencher Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la commission scolaire régionale Provencher rachètera le 15 décembre 1991 un montant de 248 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 décembre 1993 de son émission d'obligations originales de 3 000 000 \$ émise par la commission scolaire régionale Provencher, datée du 15 décembre 1973, et portant un taux d'intérêt de 8 3/4 % l'an, payable semi-annuellement les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 25 000 \$ portant les numéros:

A011-A015

Dénominations de 1 000 \$ portant les numéros:

M1569, M1573, M1574, M1575, M1576, M1579, M1580, M1581, M1587, M1588, M1589, M1592, M1595, M1597, M1599, M1604, M1605, M1607, M1618, M1619, M1621, M1622, M1623, M1630, M1631, M1634, M1635, M1641, M1646, M1647, M1648, M1656, M1666, M1667, M1668, M1678, M1682, M1683, M1684, M1687, M1688, M1690, M1691, M1692, M1693, M1695, M1697, M1715, M1716, M1720, M1723, M1724, M1726, M1727, M1731, M1732, M1741, M1744, M1745, M1746, M1748, M1749, M1751, M1754, M1761, M1762, M1766, M1771, M1773, M1774, M1775, M1777, M1778, M1783, M1788, M1791, M1794, M1799, M1802, M1810, M1813, M1815, M1823, M1827, M1828, M1831, M1835, M1838, M1841, M1842, M1844, M1846, M1848, M1849, M1851, M1853, M1855, M1859, M1860, M1866, M1870, M1875, M1876, M1877, M1880, M1883, M1885, M1887, M1888, M1892, M1896, M1902, M1903, M1904, M1905, M1916, M1922, M1923, M1926, M1928, M1931, M1932, M1933, M1934, M1937, M1939, M1942, M1956, M1960, M1971, M1972, M1974, M1977, M1978, M1981, M1990, M1991, M1998, M2001, M2006, M2008, M2010, M2012, M2014, M2018, M2029, M2037, M2040, M2045, M2047, M2048, M2053, M2055, M2062, M2064, M2069, M2073, M2081, M2082, M2084, M2086, M2087, M2091, M2094, M2097, M2098, M2100, M2104, M2108, M2110, M2111, M2114, M2120, M2121, M2122, M2125, M2128, M2130, M2131, M2132, M2138, M2143, M2151, M2158, M2160, M2162, M2163, M2166, M2169,

M2177, M2178, M2179, M2180, M2187, M2188, M2191, M2193, M2195.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 15 décembre 1991 et devront être présentées pour remboursement à toutes succursales de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec.

Nicolet, le 25 septembre 1991

497, Mgr-Bruneault  
Nicolet, QC  
JOG 1E0  
Tél.: 819-293-5821

*Le directeur général,*  
RENÉ GERVAIS

3131

### La Métropolitaine générale, Compagnie d'assurance

Avis est, par la présente, donné que La Métropolitaine Générale, Compagnie d'assurance, compagnie créée par une loi d'intérêt privé du Parlement du Canada, chapitre 51, Statuts du Canada, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, demandera, lors de la présente session, au Parlement du Canada d'adopter une loi d'intérêt privé l'autorisant à continuer son existence en compagnie en vertu des lois de la province de Québec.

Montréal, le 30 septembre 1991

*Les procureurs,*  
STIKEMAN, ELLIOTT  
1155, boulevard René-Levesque  
Bureau 3900  
Montréal, QC H3B 3V2

75437-41-4

### Province de Québec Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 50 000 000 \$ Can. 10,25 % échéant le 27 mai 1994 Série DX

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série DX (datée du 27 mai 1976) 10,25 % échéant le 27 mai 1994 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 50 000 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur

nominales du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec**  
*Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 50 000 000 \$ Can. 10,25 % échéant le 27 mai 1994 Série EB

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série EB (datée du 6 octobre 1976) 10,25 % échéant le 27 mai 1994 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 50 000 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec**  
*Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 25 000 000 \$ Can. 9,75 % échéant le 1<sup>er</sup> août 1992 Série DC

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série DC (datée du 16 décembre 1974) 9,75 % échéant le 1<sup>er</sup> août 1992 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 19 070 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec**  
*Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 60 000 000 \$ Can. 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 Série CZ

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série CZ (datée du 19 novembre 1974) 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 58 364 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec***Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 75 000 000 \$ Can. 9,75 % échéant le 1<sup>er</sup> août 1992 Série EC

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série EC (datée du 17 décembre 1976) 9,75 % échéant le 1<sup>er</sup> août 1992 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 74 462 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec***Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 75 000 000 \$ Can. 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 Série DN

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série DN (datée du 19 novembre 1975) 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 74 000 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur

nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**Province de Québec***Rachat d'obligations*

Aux détenteurs des obligations de la province de Québec (Canada) 100 000 000 \$ Can. 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 Série DS

Avis public est donné, par la présente, que selon les termes et conditions régissant les obligations, la province de Québec procédera au rachat le 25 novembre 1991 de la totalité des obligations de la Série DS (datée du 1<sup>er</sup> mars 1976) 10,25 % échéant le 19 novembre 1995 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 95 345 000 \$ au prix de 100 % plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour le rachat.

Sur remise le 25 novembre 1991 ou après cette date des obligations accompagnées des coupons non échus à toute succursale au Canada de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Laurentienne du Canada, la Banque de Montréal, la Banque Nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion ou à toute Caisse Desjardins, au choix du détenteur, la province remboursera les montants indiqués ci-haut.

Les obligations au porteur s'il y a lieu, devront être présentées avec tous les coupons non échus, à défaut de quoi la valeur nominale du ou des coupons manquants sera déduite du montant autrement payable.

Aucun intérêt ne sera calculé à l'égard des obligations le ou après le 25 novembre 1991 et tous les coupons échéant après cette date devront être annulés.

Québec, le 26 octobre 1991

3150

Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances

**SOCIÉTÉ DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE SION**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1991 09 30 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de « SOCIÉTÉ DES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE SION » déjà constituée en corporation le 1949 01 04 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 2 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à 611, rue Tait, Saint-Laurent, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
1353-9762

75805

### Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

#### Rachat d'obligations

Aux détenteurs d'obligations de 8,00 % à fonds d'amortissement, série « M », échéant le 1<sup>er</sup> décembre 1992, émises par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Avis est par la présente donné, qu'en vertu des articles pertinents de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal (L.R.Q., c. C-37.2) et selon le prospectus daté du 14 novembre 1972, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (anciennement la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal) rachètera, le 1<sup>er</sup> décembre 1991, pour le fonds d'amortissement, des obligations pour un montant totalisant 250 000 \$, montant en capital plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée pour ce rachat.

À cette fin, les obligations suivantes ont été tirées au sort par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal:

Les obligations à coupons, en coupures de 1 000 \$, dont les numéros apparaissent ci-dessous, seront rachetées le 1<sup>er</sup> décembre 1991.

M12453 M12456 M12457 M12459 M12460 M12462 M12465  
M12467 M12469 M12470 M12472 M12475 M12477 M12478  
M12480 M12481 M12485 M12487 M12488 M12490 M12491  
M12494 M12497 M12498 M12500 M14001 M14004 M14007  
M14008 M14010 M14011 M14019 M14069 M14070 M14084  
M14085 M14088 M14091 M14092 M14094 M14095 M14097  
M14100 M14102 M14104 M14105 M14107 M14118 M14120  
M14121 M14123 M14124 M14128 M14130 M14131 M14133  
M14134 M14137 M14140 M14141 M14143 M14144 M14147  
M14150 M14151 M14153 M14154 M14157 M14160 M14161  
M14163 M14164 M14167 M14170 M14171 M14173 M14174  
M14176 M14179 M14183 M14184 M14186 M14189 M14192  
M14194 M14195 M14199 M14402 M14404 M14405 M14408  
M14411 M14414 M14415 M14417 M14418 M14421 M14424  
M14425 M14427 M14428 M14431 M14434 M14435 M14437  
M14438 M14441 M14444 M14445 M14447 M14448 M14450  
M14454 M14455 M14457 M14458 M14460 M14463 M14465  
M14466 M14468 M14470 M14473 M14475 M14476 M14478  
M14479 M14482 M14485 M14486 M14488 M14489 M14492  
M14495 M14496 M14498 M14499 M14502 M14505 M14506  
M14508 M14509 M14512 M14515 M14516 M14518 M14519  
M14521 M14525 M14526 M14528 M14529 M14531 M14534  
M14536 M14537 M14539 M14541 M14544 M14546 M14547  
M14549 M14550 M14553 M14556 M14557 M14559 M14560  
M14563 M14566 M14567 M14569 M14570 M14573 M14576  
M14577 M14579 M14580 M14583 M14586 M14587 M14589  
M14590 M14592 M14597 M14599 M14600 M14702 M14705  
M14707 M14708 M14710 M14711 M14715 M14717 M14718  
M14720 M14721 M14724 M14852 M14853 M14855 M14856  
M14859 M14862 M14863 M14865 M14866 M14869 M14872

M14873 M14875 M14876 M14879 M14882 M14883 M14885  
M14886 M14888 M14892 M14893 M14895 M14896 M14898  
M14901 M14903 M14904 M14906 M14907 M14911 M14913  
M14914 M14916 M14917 M14920 M14923 M14924 M14926  
M14927 M14930 M14933 M14936 M14938 M14939 M14942  
M14946 M14947 M14949 M14950

Toutes les obligations ainsi rappelées, accompagnées des coupons échéant après le 1<sup>er</sup> décembre 1991, devront être présentées pour paiement à la date de rachat et payées en monnaie du Canada à toute succursale de la Banque Royale du Canada, de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale du Canada située dans l'une quelconque des villes de Montréal, Toronto, Halifax, Saint-John, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver. Le paiement représentera le capital plus l'intérêt payable le 1<sup>er</sup> décembre 1991 contre remise des coupons échéant à cette date.

Avis est de plus donné que l'intérêt sur le montant en capital des obligations devant être remboursées cessera de courir le 1<sup>er</sup> décembre 1991 et, qu'après cette date, les coupons d'intérêts n'auront plus de valeur.

*L'assistant-secrétaire,*  
75774 GÉRALD BLAIS

### Succession Jean-Claude Lemieux

Avis est, par les présentes, donné que Marie-Josée Lemieux, domiciliée au 990, de Boulogne, Saint-Jean-Chrysostome, QC, légataire de son père, Jean-Claude Lemieux, en son vivant domicilié au 419, boulevard Saint-Cyrille Ouest, Québec, QC, décédé le 24 août 1991, en laissant un dernier testament reçu devant François Crête, notaire, le 23 avril 1991, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant François Crête, notaire au 44, boulevard Saint-Cyrille, Québec, QC, G1R 2B1, le 9 octobre 1991, dont copie a été enregistrée à Québec le 9 octobre 1991, sous le numéro 1436494.

Un inventaire des biens du défunt sera fait devant François Crête, notaire, ci-dessus nommé.

Après deux (2) mois du présent avis, la légataire ci-dessus paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Québec, le 11 octobre 1991

75884 *Le procureur,*  
FRANÇOIS CRÊTE, notaire

### Succession Serge Noël

Avis est, par les présentes, donné que Ginette Beaulieu, secrétaire, demeurant au 30, 20<sup>e</sup> Avenue, Saint-Ambroise-de-Kildare (Joliette), seule légataire universelle de son époux Serge Noël, en son vivant homme d'affaires du même lieu, a accepté la succession de son époux, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Monique Marsolais, notaire, daté du 19 avril 1991 et enregistré à Joliette le 29 mai 1991, sous le numéro 300802.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Monique Marsolais, et peut être consulté à ses bureaux sis au 435, boulevard Sainte-Anne, local 206, Joliette, J6E 5A1.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Joliette, le 11 octobre 1991

*Le procureur,*  
MONIQUE MARSOLAIS, notaire

75883

#### Successions Guy Giroux et Claudette Labbé

Avis est, par les présentes, donné que Gérard Labbé, contrôleur, c.a., domicilié au 482, avenue Bois-Joli, à ville Sainte-Marie, Beauce, G6E 1A3, en sa qualité de tuteur à ses neveux mineurs, Nicolas Giroux et Vincent Giroux, en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du district de Beauce, rendu le 27 août 1991, dossier numéro 350-14-000187-914, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, les successions de leur père et mère, feu Guy Giroux et feu Claudette Labbé, en leur vivant tous deux domiciliés au 648, rang Saint-Pierre, Saint-Bernard, Dorchester, G0S 2G0, par acte reçu devant Guylaine Marcoux, notaire, le 24 septembre 1991, sous le numéro 147 de ses minutes, et enregistré à Dorchester le 26 septembre 1991, sous le numéro 234686.

Un inventaire des biens des défunts a été reçu devant Guylaine Marcoux, notaire, le 24 septembre 1991, sous le numéro 146 de ses minutes, et peut être consulté au bureau de son étude au 66, boulevard Vachon Nord, casier postal 910, ville Sainte-Marie, Beauce, G6E 3C1.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Sainte-Marie, le 16 octobre 1991

*Le procureur,*  
GUYLAINE MARCOUX, notaire

75885

### Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

#### Demandes

#### Agha Mahmoud Mehdi

Prenez avis que Agha Mahmoud Mehdi domicilié au 9, boulevard Kirkland, Kirkland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Agha Mirza Mahmoud Mehdi.

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 1991

*Le requérant,*  
AGHA MAHMOUD MEHDI

75607-42-2

#### Alain Chaput

Prenez avis que Alain Chaput, domicilié au 41, rue Salaberry, Saint-Pie-de-Bagot, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Chaput Chagnon.

Saint-Hyacinthe, le 2 octobre 1991

*Le procureur du requérant,*  
PIERRE-A. POITTEVIN, notaire

75608-42-2

#### Alvaro José Zapata

Prenez avis que Alvaro José Zapata, domicilié au 585, Lallemand, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alvaro José Lozano.

Ce changement affectera aussi son fils José Gabriel.

Montréal, le 4 octobre 1991

*Le procureur du requérant,*  
ESTHER RHÉAUME, notaire

75848-43-2

#### Ange Langlois

Prenez avis que Ange Langlois, domicilié au 6054, avenue du Parc, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel-Ange Langlois.

Montréal, le 8 octobre 1991

*Les procureurs du requérant,*  
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & SHEA

75742-43-2

#### Annick Labat

Prenez avis que Annick Labat, casier postal 464, Tour de la Bourse, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Annick Larrieu.

Montréal, le 10 octobre 1991

*Les procureurs de la requérante,*  
LANGLOIS ROBERT

75853-43-2

#### Chantale Gagnon

Prenez avis que Chantale Gagnon, domiciliée au 3540, avenue du Parc, appartement 51, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantale Marquis.

Montréal, le 24 septembre 1991

*La requérante,*  
CHANTALE GAGNON

75850-43-2

**Christian Lagacé**

Prenez avis que Christian Lagacé, domicilié au 202, Alençon, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christian Lagassé.

Sherbrooke, le 30 octobre 1991

75677-42-2

*Le requérant,*  
CHRISTIAN LAGACÉ

**Chuen Yee Ham**

Prenez avis que Chuen Yee Ham, domiciliée au 3725, rue Laurier Est, appartement 5, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jin Yee Ham.

Montréal, le 9 octobre 1991

75798-43-2

*Les procureurs de la requérante,*  
TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN

**Delma Arseneau**

Prenez avis que Delma Arseneau, domiciliée au 8878, Viau, Saint-Léonard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dihna Arseneau.

Montréal, le 4 octobre 1991

75852-43-2

*La requérante,*  
DELMA ARSENEAU

**Gabrielle Bolduc**

Prenez avis que Gabrielle Bolduc, domiciliée au 952, Cartier, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaby Bolduc.

Longueuil, le 10 octobre 1991

75851-43-2

*La requérante,*  
GABRIELLE BOLDOC

**Giseline Faucher**

Prenez avis que Giseline Faucher, domiciliée au 4417, rue Saint-André, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislaine Faucher.

Montréal, le 3 octobre 1991

75734-43-2

*Les procureurs de la requérante,*  
POIRIER MURRAY BOUGIE & BAILLARGEON

**Guy Boutet**

Prenez avis que Guy Boutet, domicilié au 2082, rue Dorion, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guy Borza.

Montréal, le 8 octobre 1991

75870-43-2

*Les procureurs du requérant,*  
LORD, LEFEBVRE, PEPIN & MARCHAND

**Jean Pierre Marius Perron**

Prenez avis que Jean Pierre Marius Perron, domicilié au 120, Bossuet, appartement 401, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Pierre Marius Paulin.

Québec, le 2 octobre 1991

75605-42-2

*Les procureurs du requérant,*  
PICARD MARINEAU & ASSELIN

**Joseph Jean Guy Desrosiers**

Prenez avis que Joseph Jean Guy Desrosiers, domicilié au 555, rue Radisson, appartement 1, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jacques Luc Laflamme Bélanger.

Trois-Rivières, le 9 octobre 1991

75827-43-2

*Les procureurs du requérant,*  
AYOTTE, MALLETTE *et al.*

**Luc Lepitre**

Prenez avis que Luc Lepitre, domicilié au 620, Angus Nord, East Angus, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Luc Lepitre.

East Angus, le 10 octobre 1991

75871-43-2

*Le requérant,*  
LUC LEPLITRE

**Maria Rosa Tavarone**

Prenez avis que Maria Rosa Tavarone, domiciliée au 12395, Wilfrid-Ouellet, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Rosa Rosetta.

Saint-Léonard, le 7 octobre 1991

75849-43-2

*Le procureur de la requérante,*  
ANNA D. VENDITTI

**Marie Caroline Suzie Mailloux-Tremblay**

Prenez avis que Marie Caroline Suzie Mailloux-Tremblay, domiciliée au 1160, route 138, Neuville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Caroline Suzie Mailloux.

Donnacona, le 2 octobre 1991

*Le procureur de la requérante,*  
CLAUDE DUSSAULT, avocat

75678-42-2

**Marie-Irène-Émilie Poulin**

Prenez avis que Marie-Irène-Émilie Poulin, domiciliée au 1501, rue de l'Assomption, appartement 103, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Irène Poulin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Sillery, le 28 août 1991

*Le procureur de la requérante,*  
DANIEL PETIT

75826-43-2

**Marie Lucienne Vivian St-Cyr**

Prenez avis que Marie, Lucienne, Vivian St-Cyr, domiciliée au 6055, rue Beaubien Est, appartement 205, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Terri Vanier.

Montréal, le 3 octobre 1991

*Les procureurs de la requérante,*  
LAMARCHE FOURNIER BARIBEAU

75733-43-2

**Marie, Manon, Denise, Linda Fournier**

Prenez avis que Marie, Manon, Denise, Linda Fournier, domiciliée au 469, rang Sainte-Julie Est, Saint-André-Avellin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Manon, Denise, Lynda Durocher.

Buckingham, le 23 septembre 1991

*Le procureur de la requérante,*  
JACQUES PRÉVOST, avocat

75796-43-2

**Marie Marthe Laurence Paradis**

Prenez avis que Marie Marthe Laurence Paradis, domiciliée au 2264, Chamblay, appartement 1, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lorraine Paradis.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 30 septembre 1991

75606-42-2

*Les procureurs de la requérante,*  
FILLION, DUROCHER & GRAVEL

**Mario Jacques**

Prenez avis que Mario Jacques, domicilié au 6, 56<sup>e</sup> Avenue Est, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mario Gagné.

Sainte-Thérèse, le 8 octobre 1991

75797-43-2

*Les procureurs du requérant,*  
MORRISSETTE & DUFOUR

**Micheline Michelln**

Prenez avis que Micheline Michelin, domiciliée au 7097, rue Beaulieu, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Leblanc.

Montréal, le 23 septembre 1991

75604-42-2

*Les procureurs de la requérante,*  
DUCEPPE, JOLICOEUR, THÉORET & ASS.

**Michel Sévigny**

Prenez avis que Michel Sévigny, domicilié au 186, 6<sup>e</sup> Avenue, Boisbriand, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Langlois.

Sainte-Thérèse, le 3 octobre 1991

75676-42-2

*Les procureurs du requérant,*  
MORRISSETTE & DUFOUR

**Régent Bélanger**

Prenez avis que Régent Bélanger, domicilié au 747, Piraude, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Bélanger.

Beauport, le 10 septembre 1991

75727-42-2

*Le requérant,*  
RÉGENT BÉLANGER

**Réjean Boulette dit Boulay**

Prenez avis que Réjean Boulette dit Boulay, domicilié au 22, rue de la Fabrique, appartement 3, Thetford Mines, s'adressera au

ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Boulay.

Thetford Mines, le 4 octobre 1991

*Les procureurs du requérant,*  
75743-43-2 DUQUETTE, LUSSIER-GARDNER, NAUD & SAMSON

### **Robert Leslie Maclean**

Prenez avis que Robert Leslie Maclean, domicilié au 21, rue Drouin, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Leslie Wood.

Dollard-des-Ormeaux, le 12 septembre 1991

*Le procureur du requérant,*  
75795-43-2 LEONARD I. SABLOFF, avocat

### **Serey Thiounn**

Prenez avis que Serey Thiounn, domiciliée au 2050, Des Trois-Rivières, Duvernay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sarah Thiounn.

Montréal, le 2 octobre 1991

*La requérante,*  
75680-42-2 SEREY THIOUNN

### **Shahriar Bhuiyan**

Prenez avis que Shahriar Bhuiyan, domicilié au 3670, place Octave, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sasha Dean Bhīyan.

Longueuil, le 26 septembre 1991

*Le procureur du requérant,*  
75679-42-2 SUZIE SAINT-GEORGES, notaire

## Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

### Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-0612 2865-0612 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Frontenac
2865-0620 2865-0620 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Trois-Rivières
2865-1347 2865-1347 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Saint-François
2865-1362 2865-1362 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Chicoutimi
2865-1404 2865-1404 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-1446 2865-1446 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Québec
2865-1990 2865-1990 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Québec
2865-2030 2865-2030 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-2048 2865-2048 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Drummond
2865-2097 2865-2097 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Arthabaska
2865-2105 2865-2105 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-2170 2865-2170 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Québec
2865-2212 2865-2212 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Québec
2865-2220 2865-2220 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Saint-Maurice
2865-2337 2865-2337 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-2345 2865-2345 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-2428 2865-2428 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Québec
2865-2444 2865-2444 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Beauce
2865-2477 2865-2477 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-2527 2865-2527 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Trois-Rivières
2865-2576 2865-2576 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Beauce
2865-2618 2865-2618 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Québec
2865-2634 2865-2634 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2808 2865-2808 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2816 2865-2816 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2824 2865-2824 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2832 2865-2832 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2840 2865-2840 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2857 2865-2857 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-2865 2865-2865 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-3061 2865-3061 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Arthabaska
2865-3079 2865-3079 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Roberval
2865-3087 2865-3087 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Abitibi
2865-3095 2865-3095 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Saint-François
2865-3103 2865-3103 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Saint-François
2865-3111 2865-3111 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Trois-Rivières
2865-3178 2865-3178 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Saint-François
2865-3186 2865-3186 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Saint-François
2865-3541 2865-3541 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Québec
2865-3558 2865-3558 QUÉBEC INC.	1991 10 04	Longueuil
2865-3806 2865-3806 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Rouyn-Noranda
2865-4010 2865-4010 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-4028 2865-4028 QUÉBEC INC.	1991 10 02	Trois-Rivières
2865-4085 2865-4085 QUÉBEC INC.	1991 10 03	Montmagny
2865-2113 AÉROPAPILLON INC.	1991 10 02	Québec
2865-1396 ARENEX INC.	1991 10 01	Trois-Rivières
2865-3160 BÉLIVEAU BERNIER INC.	1991 10 03	Saint-François
2865-1370 BLONDEAU & RUEL INC.	1991 10 01	Frontenac
2865-1503 BOUCHERIE-ÉPICERIE ROLAND GINGRAS INC.	1991 10 02	Québec
2865-1933 CARREFOUR LA GRANDE INC.	1991 09 30	Québec
2865-2600 CENTRE DE DISTRIBUTION DU LAPIN DU QUÉBEC INC.	1991 10 03	Québec
2865-3129 CENTRE DE REDRESSEMENT DÉBOSELAGE ET PEINTURE POIRIER INC.	1991 10 02	Bonaventure
2865-3152 CENTRE D'ÉQUIPEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE C.E.A.H. INC.	1991 10 02	Roberval
2865-2899 CONCEPTION ÉTHOS INC.	1991 10 04	Montréal
2865-3004 CONSTRUCTION TREMAND INC.	1991 10 03	Chicoutimi
2865-4077 CONSTRUCTIONS ANDRÉ COLLARD INC.	1991 10 02	Trois-Rivières
2865-1354 CÔTÉ TASCHEREAU ET ASSOCIÉS INC.	1991 09 30	Québec
2865-2238 COUVERTURES JEAN GUÉRARD (1991) INC.	1991 10 03	Québec
2865-2535 DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS J.H.C. INC.	1991 10 04	Québec
2865-2253 DISCO 13-17 LE GRADUÉ INC.	1991 10 03	Québec
2865-2089 DISTRIBUTIONS PASSEPORT PLEIN AIR - LOISIRS INC.	1991 10 01	Québec
2865-2063 ÉCOLE DE HOCKEY RÉGINALD SAVAGE INC.	1991 10 01	Longueuil
2865-2154 ÉDITIONS CHALLENGE SANTÉ INC.	1991 10 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-1495 LES ESCALATEURS ATLAS (1991) INC.	1991 10 02	Saint-Hyacinthe
2865-2659 FANTASMAGORIES INC.	1991 10 04	Québec
2865-2873 LE FAUBOURG EXPRESS INC.	1991 10 04	Québec
2865-3194 FERME FORTHERO INC.	1991 10 03	Roberval
2865-0927 FERME GENOIT PRO-LAIT INC.	1991 09 30	Mégantic
2865-2295 FERME G.E.R. INC.	1991 10 01	Montmagny
2865-2121 FERME ROCHALAIN INC.	1991 10 01	Arthabaska
2865-0646 FERME VALMIJAN INC.	1991 09 30	Trois-Rivières
2865-2139 GELAP INC.	1991 10 02	Québec
2865-2204 GENIVEL, DIVISION GESTION DE PROJET INC.	1991 10 03	Chicoutimi
2865-2014 GESTION ANDRÉ RANCOURT INC.	1991 10 01	Saint-François
2865-2394 GESTION CLIP INC.	1991 10 01	Québec
2865-3780 GESTION DE LA MAURICIE INC.	1991 10 03	Saint-Maurice
2865-0968 GESTION DIAMI INC.	1991 10 02	Chicoutimi
2865-2055 GESTION D'IMMEUBLES 5055 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Québec
2865-0851 GESTION FINANCIÈRE ZAPHIR INC.	1991 09 30	Saint-Hyacinthe
2865-0976 GESTION FRANDRÉ INC.	1991 10 02	Chicoutimi
2865-0992 GESTION G ET S DESCHÊNES INC.	1991 10 03	Kamouraska
2865-3798 GESTION J.E.C.R. INC.	1991 10 03	Abitibi
2865-2881 GESTION MAUREEN BRIDGES INC.	1991 10 04	Québec
2865-5025 GESTION M.F.S. INC.	1991 10 04	Montréal
2865-2279 GESTIONS DOMA INC.	1991 10 01	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-2451 LE GROUPE MASS MEDIA CBB INC.	1991 10 03	Québec
2865-4044 HÔTEL ST-MARC INC.	1991 10 02	Kamouraska
2865-4051 IMMO-SEPT INC.	1991 10 02	Montréal
2865-2246 IMPRESSION C.R. QUÉBEC INC.	1991 10 03	Québec
2865-1438 LES INVESTISSEMENTS LÉAR INC.	1991 10 01	Québec
2865-0984 ITAL QUÉBEC DÉMOLITION INC.	1991 10 02	Iberville
2865-2436 LOTISSEMENT MORENCY INC.	1991 10 03	Québec
2865-2550 L.G. PAQUETTE LTÉE	1991 10 01	Richelieu
2865-0919 MAÇONNERIE ST-JEAN PORT-JOLI INC.	1991 09 30	Montmagny
2865-1453 MARCHÉ RÉGINALD DIONNE INC.	1991 10 02	Kamouraska
2865-2022 MASER IMPORT EXPORT INC.	1991 10 01	Bedford
2865-2642 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ISOLOFOAM INC. <i>ISOLOFOAM BUILDING PRODUCTS INC.</i>	1991 10 04	Beauce
2865-2188 MÉCANIQUE GÉNÉRALE D.D. INC.	1991 10 03	Québec
2865-0638 AUX MILLE JOUETS INC.	1991 09 30	Abitibi
2865-2287 PHYSIOTHÉRAPIE STE-FOY INC.	1991 10 01	Québec
2865-3848 LES PLACEMENTS JEPATEC INC.	1991 10 03	Chicoutimi
2865-1487 PLACEMENTS M. LATULIPPE INC.	1991 10 02	Québec
2865-1479 PLACEMENTS M. VILLENEUVE INC.	1991 10 02	Québec
2865-2543 RÉCUPÉRATION GASPÉ INC.	1991 10 01	Gaspé
2865-2519 RESTAURANT J J P M INC.	1991 10 04	Québec
2865-1420 RESTAURANT LA JUNGLE INC.	1991 10 01	Québec
2865-1461 RESTO MARIKA INC.	1991 10 02	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2865-3525 LES SENSATIONS NATURE R.G.D. INC.	1991 10 03	Roberval
2865-0844 SERVICES ADMINISTRATIFS D.P. INC.	1991 09 30	Bedford
2865-0901 STANDISH DISTRIBUTION (QUÉBEC) INC.	1991 09 30	Saint-François
2865-2162 S.O.S. RÉNOVATIONS C.N. INC.	1991 10 02	Québec
2865-1412 VALNEUVE INC.	1991 10 01	Québec
2865-2410 VOYAGES M.J. INC.	1991 10 02	Québec

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3134

#### Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1471-1006 CLINIQUE MÉDICALE JÉROMIENNE INC.	1976 10 27	1991 10 03	GRUPE GENDRON INOFAB INC.
1369-0219 CLINIQUE MÉDICALE VIAU INC.	1974 07 16	1991 10 02	
1247-5224 CLUB DE GOLF DE COATICOOK GOLF CLUB, INC.	1961 05 17	1991 09 30	
1466-3769 LES ENTREPRISES ANDRÉ BELISLE INC.	1976 04 20	1991 09 30	
1475-6530 LES ENTREPRISES GÉRARD LAMOTHE INC.	1977 09 23	1991 10 01	
1366-0147 LES ÉQUIPEMENTS ST-DENIS INC.	1975 06 30	1991 09 30	
1228-2802 M.A.B. LABORATORIES (QUÉBEC) LIMITED	1957 03 01	1991 10 04	LABORATOIRES M.A.B. (QUÉBEC) LTÉE M.A.B. LABORATORIES (QUÉBEC) LTD.
1332-9198 PLACEMENTS HUNTINGDON INC.	1973 04 13	1991 09 30	
1371-1205 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE CARRIÈRE INC.	1975 01 27	1991 10 01	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1366-5856 RESTAURANT LA FLAMBERGE INC.	1975 08 15	1991 10 01	
1369-0078 SERVICE DE FILTRES SEFOR INC.	1974 07 15	1991 10 01	
1639-5998 TENUE DE LIVRES MO-RO INC.		1991 10 01	BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC.

*L'Inspecteur général des institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3135

**Délivrance d'un certificat de fusion**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2865-0679 2865-0679 QUÉBEC INC.	2642-3632 QUÉBEC INC. 2642-3616 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Montréal
2865-3145 ASPASIE INC.	ASPASIE INC. CHROMEL INC.	1991 10 01	Saint-Maurice
2865-2006 AUTOMOBILES J.D. INC.	AUTOMOBILES J.D. INC. BEAULE AUTOMOBILES INC.	1991 10 01	Québec
2865-0695 CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC LTÉE	2745-2739 QUÉBEC INC. CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC INC.	1991 09 30	
2865-3053 COMPAGNIE AGRICOLE ET MARAÎCHÈRE DE SHERRINGTON (C.A.M.S.), TERRES NOIRES, LTÉE	COMPAGNIE AGRICOLE ET MARAÎCHÈRE DE SHERRINGTON (C.A.M.S.), TERRES NOIRES, LTÉE COMPAGNIE D'ENTREPOSAGE AGRICOLE DE SHERRINGTON INC.	1991 09 29	Iberville
2865-0406 CONSTRUCTION DES PAYS D'EN HAUT INC.	LES SYSTÈMES INTÉRIEURS F.L. INC. 2549-1879 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Montréal
2865-4002 CONSTRUCTIONS DCL LTÉE DCL CONSTRUCTION LTD.	CONSTRUCTIONS DCL LTÉE LES ENTREPRISES GAZELLE INC. CONSULTANTS DÉSORUDY INC.	1991 10 01	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2865-0349 DESJARDINS SPORTS INC.	DESJARDINS SPORTS INC. 2159-6317 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Terrebonne
2865-0950 DÉVELOPPEMENT BROMONT INC.	DÉVELOPPEMENT BROMONT INC. STATION DE SKI BROMONT INC.	1991 10 01	Bedford
2865-0935 LES ENTREPRISES ERDÉE INC.	LES ENTREPRISES ERDÉE INC. GÉRARD BASILIÈRES INC.	1991 10 01	Montréal
2865-2303 LES ENTREPRISES GEORGES ST- HILAIRE INC.	LES ENTREPRISES GEORGES ST- HILAIRE INC. DÉNEIGEMENT RÉGIONAL INC.	1991 10 01	Montmagny
2865-2329 LES ENTREPRISES RENÉ & RICHARD GERVAIS INC.	LES ENTREPRISES RENÉ & RICHARD GERVAIS INC. TRANSPORT RÉJEAN GERVAIS INC.	1991 10 01	Abitibi
2865-3137 LES ESTIMATIONS P. HUBERDEAU INC.	LES ESTIMATIONS P. HUBERDEAU INC. LES EXPERTISES AUTOMOBILES LASALLE INC.	1991 09 30	Terrebonne
2865-2626 LES FIBRES J.C. INC. J.C. FIBERS INC.	2865-9563 QUÉBEC INC. LES FIBRES J.C. INC.	1991 10 01	Longueuil
2865-0836 GESTION H.B.L. INC.	GESTION H.B.L. INC. 2165-3951 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Roberval
2865-0943 LES IMMEUBLES DE LA POLYCLINIQUE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	LES IMMEUBLES DE LA POLYCLINIQUE DE TROIS-RIVIÈRES INC. GESTION DES RÉCOLLETS INC. 2860-0203 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Trois-Rivières
2865-2071 INDUSTRIES FORTIER (1990) LTÉE	INDUSTRIES FORTIER (1990) LTÉE INDUSTRIES FORTIER TROIS-RIVIÈRES (1990) LTÉE	1991 10 01	Québec
2865-3202 LES INVESTISSEMENTS FIORI ET FILS INC.	LES INVESTISSEMENTS FIORI ET FILS INC. FIOGIMO INC. FIOJORI INC.	1991 10 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2865-3210 LESAGE, TREMBLAY & ASSOCIÉS LTÉE	2843-1872 QUÉBEC INC. LES PLACEMENTS GARRY TREMBLAY INC. LA COMPAGNIE DE GESTION G.E.L. LTÉE 2527-1529 QUÉBEC INC. 2527-1537 QUÉBEC INC. 2527-1594 QUÉBEC INC. LESAGE, TREMBLAY & ASSOCIÉS LTÉE	1991 10 01	Rouyn-Noranda
2865-2386 LIQUEURS BOURQUE INC.	LIQUEURS BOURQUE INC. ROLAND PICARD LTÉE	1991 10 01	Québec
2865-1388 NOVERCO INC.	NOVERCO INC. GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.	1991 10 01	Montréal
2865-3830 LES PLACEMENTS MICHELI INC.	LES PLACEMENTS MICHELI INC. MICELI ET FRÈRES LTÉE	1991 10 01	Joliette
2865-0893 PYRAMONT LTÉE	TÉLÉPHONE FRONTENAC LIMITÉE PYRAMONT LTÉE DYNAMONT INC.	1991 11 01	Frontenac
2865-2352 P.C. MERCIER INC.	P.C. MERCIER INC. FORESTERIE J.Y.M. INC.	1991 10 01	Abitibi
2865-0687 RESTAURANTS D'ABITIBI INC.	RESTAURANTS D'ABITIBI INC. 2745-3356 QUÉBEC INC.	1991 09 30	Montréal
2865-2360 ROMÉO COUILLARD INC.	VIDÉO-CLUB MONTMAGNY INC. ROMÉO COUILLARD, INC.	1991 10 01	Montmagny
3136			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

#### Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2160-4947 2160-4947 QUÉBEC INC.	1983 09 23	1991 09 30	du capital-actions
2436-1040 2436-1040 QUÉBEC INC.	1986 04 24	1991 10 01	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2436-1040 2436-1040 QUÉBEC INC.	1986 04 24	1991 10 02	du district: Montréal
2528-6261 2528-6261 QUÉBEC INC.	1987 07 28	1991 09 30	de la dénomination sociale: TRANSPORT RHÉAL BEAUDRY INC.
2531-1465 2531-1465 QUÉBEC INC.	1987 09 30	1991 09 30	de la dénomination sociale: PLOMBERIE ET CHAUFFAGE PLOMBEC INC.
2533-1976 2533-1976 QUÉBEC INC.	1987 11 24	1991 10 03	du capital-actions
2543-1925 2543-1925 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1991 09 30	1) du district: Joliette 2) du capital-actions 3) des dispositions
2548-9972 2548-9972 QUÉBEC INC.	1988 02 22	1991 09 23	1) de la dénomination sociale: EXCAVACOM LTÉE 2) du district: Saint-Hyacinthe
2551-0074 2551-0074 QUÉBEC INC.	1988 04 07	1991 10 03	du capital-actions
2551-3094 2551-3094 QUÉBEC INC.	1988 04 19	1991 09 27	de la dénomination sociale: MELICHAN INC.
2553-4298 2553-4298 QUÉBEC INC.	1988 06 07	1991 10 04	1) de la dénomination sociale: LE GROUPE MUSICAL KASHTIN INC. 2) du district: Mingan
2618-5991 2618-5991 QUÉBEC INC.	1988 05 13	1991 10 03	1) de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS PAUL HÉROUX LTÉE 2) du district: Laval 3) du capital-actions
2635-9687 2635-9687 QUÉBEC INC.	1989 01 16	1991 10 01	du district: Terrebonne
2644-0537 2644-0537 QUÉBEC INC.	1989 05 10	1991 09 30	de la dénomination sociale: LOCATION ET DISTRIBUTION R.M.B. INC.
2851-2366 2851-2366 QUÉBEC INC.	1991 02 11	1991 09 30	de la dénomination sociale: GESTION PAUL-ETIENNE GENDRON INC.
2858-5271 2858-5271 QUÉBEC INC.	1991 05 28	1991 09 30	de la dénomination sociale: CONSOLTEX CANADA (1991) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2858-5560 2858-5560 QUÉBEC INC.	1991 05 29	1991 10 01	1) de la dénomination sociale: GESTION CARTON-L INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe 3) du capital-actions 4) des dispositions
2859-1790 2859-1790 QUÉBEC INC.	1991 06 14	1991 10 01	1) de la dénomination sociale: VALORISATION DE MATÉRIAUX SECS VALMEC INC. 2) du district: Laval
2860-0039 2860-0039 QUÉBEC INC.	1991 06 01	1991 10 01	des dispositions
2860-6101 2860-6101 QUÉBEC INC.	1991 06 18	1991 10 01	de la dénomination sociale: NOVERCO (1991) INC.
2860-6432 2860-6432 QUÉBEC INC.	1991 06 26	1991 10 02	du capital-actions
2860-6440 2860-6440 QUÉBEC INC.	1991 06 26	1991 10 02	du capital-actions
2860-9261 2860-9261 QUÉBEC INC.	1991 07 04	1991 09 30	de la dénomination sociale: ALIMENTATION DRUMMONDVILLE INC.
2860-9261 2860-9261 QUÉBEC INC.	1991 07 04	1991 09 30	du district: Drummondville
2861-4246 2861-4246 QUÉBEC INC.	1991 07 25	1991 09 05	de la dénomination sociale: FRANCIS DUMONT INC.
2862-0235 2862-0235 QUÉBEC INC.	1991 07 15	1991 10 02	du district: Montréal
2862-1480 2862-1480 QUÉBEC INC.	1991 07 17	1991 09 30	de la dénomination sociale: LES ÉDITIONS PUBLI ' LOISIRS INC.
2862-6406 2862-6406 QUÉBEC INC.	1991 08 05	1991 10 02	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES BRICHÉ INC. 2) du district: Joliette
2863-0754 2863-0754 QUÉBEC INC.	1991 08 16	1991 09 30	du district: Joliette
2863-1430 2863-1430 QUÉBEC INC.	1991 08 20	1991 09 30	de la dénomination sociale: STELCO-MCMMASTER LTÉE
2863-1778 2863-1778 QUÉBEC INC.	1991 08 21	1991 10 03	de la dénomination sociale: CORPORATION DE FINANCEMENT DE RECHERCHE CROMWELL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2863-6025 2863-6025 QUÉBEC INC.	1991 08 30	1991 10 03	1) du district: Saint-Hyacinthe 2) du capital-actions
2863-6033 2863-6033 QUÉBEC INC.	1991 08 30	1991 10 03	1) du district: Saint-Hyacinthe 2) du capital-actions
2864-5505 2864-5505 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1991 10 01	de la dénomination sociale: PRÉCITEK CONSTRUCTION INC.
2864-7774 2864-7774 QUÉBEC INC.	1991 09 17	1991 09 30	de la dénomination sociale: PAUL GENDRON COURTIER INC.
2865-1727 2865-1727 QUÉBEC INC.	1987 09 16	1991 10 01	de la dénomination sociale: BOULANGERIE LA MÈRE MICHÈLE INC.
1370-5579 AUTOMOBILES F.M. INC.	1974 12 02	1991 10 04	du capital-actions
2849-4250 AZ SERVICES DE FRET AÉRIEN (1991) INC.	1991 01 24	1991 09 30	de la dénomination sociale: MC SERVICES DE FRET AÉRIEN INC. MC AIRCRAFT AND CARGO SERVICES INC.
2743-4109 A. LAMOTHE INC.	1990 01 01	1990 06 03	de la dénomination sociale: 2743-4109 QUÉBEC INC.
2760-3778 B & R DESJARDINS INC.	1990 07 24	1991 10 02	du capital-actions
2331-0949 BERCLAIR GESTION OPÉRATIONNELLE INC.	1985 11 28	1991 09 30	de la dénomination sociale: LE GROUPE BERCLAIR INC.
2540-3478 CARSONA INC.	1987 10 29	1991 10 03	de la dénomination sociale: 2540-3478 QUÉBEC INC.
2152-6157 CIE DE GESTION ALBERT CHAMBERLAND INC.	1983 03 11	1991 10 03	de la dénomination sociale: GARAGE ALBERT CHAMBERLAND INC.
2437-9133 CLAUDE ROUSSEL TRANSPORT INC.		1991 10 03	du district: Terrebonne
2621-1508 CLUB D'AVIATION R. & R. INC.	1988 08 04	1991 10 01	de la dénomination sociale: 2621-1508 QUÉBEC INC.
2865-7666 LA COMPAGNIE D'ÉNERGIE DU ST- LAURENT INC.	1991 09 17	1991 10 01	du capital-actions
1862-0013 LES CONSULTANTS POLYTECH (1988) INC.	1982 10 01	1991 09 30	de la dénomination sociale: 1862-0013 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2855-0390 CONSULTANTS ROLAND W. FARLEY INC.	1991 04 04	1991 09 30	de la dénomination sociale: GESTION DE RELANCE ROLAND FARLEY INC. ROLAND FARLEY RECOVERY MANAGEMENT INC.
2755-2579 DÉPANNEUR BELVÉDÈRE (1990) INC.	1990 07 01	1991 10 02	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES BLACKBURN INC.
2846-3503 DOUCET & BELANGER LTÉE	1991 01 01	1991 10 02	modifiant la date de fusion
2849-6537 LES ENTREPRISES CHEMIN DU ROY INC.	1991 01 30	1991 09 30	du capital-actions
2430-4040 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES DAVEN INC.	1987 02 11	1991 09 30	du capital-actions
2737-0303 LES ENTREPRISES LABU INC.	1989 10 12	1991 10 01	du capital-actions
2624-0127 ENTREPRISES NETCO 2000 INC.	1988 09 02	1991 10 03	de la dénomination sociale: 2624-0127 QUÉBEC INC.
2737-0717 ÉQUIPEMENT SYNCRODA INC.	1989 10 18	1991 09 30	de la dénomination sociale: ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE CAPITAL INC.
2733-1636 FAX-A-PARTS INC.	1989 06 26	1991 10 03	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS PURIFI-TECH (1991) INC.
1507-3174 LES FENÊTRES ÉLITE INC.	1977 10 05	1991 10 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2848-0713 FERME RAYMOSTEIN INC.	1990 12 17	1991 10 02	de la dénomination sociale: 2848-0713 QUÉBEC INC.
2860-1052 FERME R. CHICOINE & FILLES INC.	1991 05 27	1991 09 30	du capital-actions
2332-8289 FLEURISTE SAVARD INC.	1985 12 18	1991 09 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
2546-1146 GARAGE LAURENT GILBERT INC.	1988 03 01	1991 10 03	du capital-actions
1480-5220 GARAGE REPARATECK LTÉE	1975 10 23	1991 09 27	du capital-actions
2856-3211 GESTION CADELMO INC.	1991 04 24	1991 10 03	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2752-0782 GESTION COURCHAMP INC.	1990 03 15	1991 10 03	de la dénomination sociale: SAUVÉ PLYMOUTH CHRYSLER (1991) INC.
2645-4439 GESTION FLASH 80 INC.	1989 04 27	1991 10 03	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2636-5585 GESTION LAVAL BOULIANNE INC.	1989 01 25	1991 09 30	du district: Alma
1281-6443 GESTION RAVENDA INC.	1967 02 14	1991 10 02	1) du capital-actions 2) des dispositions
1853-5948 LE GESTIONNAIRE BRETON (1982) INC.	1981 12 23	1991 10 02	de la dénomination sociale: BRETON AGRI-MANAGEMENT INC.
2627-7681 GESTIPARC INC.	1988 10 31	1991 10 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2172-8241 GRAYBEC INC.	1984 07 31	1991 10 03	du capital-actions
2864-3385 GROUPE C.F.C. INC.	1991 08 30	1991 10 02	ajoutant la version: C.F.C. GROUP INC.
2844-2192 GROUPE FINANCIER B.C.G. INC.	1990 09 24	1991 09 30	de la dénomination sociale: ZO-ZONE R.S.D.E. INC.
2854-1613 LE GROUPE IMMOBILIER M.S.V. INC.	1991 04 02	1991 10 02	1) du capital-actions 2) des dispositions
2313-1428 HENRY BIRKS ET FILS (MONTRÉAL) LTÉE	1984 10 25	1991 09 27	de la dénomination sociale: 2313-1428 QUÉBEC INC.
2311-5983 LES IMMEUBLES 324 INC.	1984 10 23	1991 10 04	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2552-9132 IMMEUBLES P. DESHARNAIS INC.	1988 04 13	1991 10 01	de la dénomination sociale: RE/MAX ÉLITE P.D. INC.
1466-3215 IMPRIMERIE DEBESCO LTÉE	1976 04 14	1991 10 01	du capital-actions
1160-3214 IMPRIMERIE GINGRAS INC.	1969 06 17	1991 10 01	de la dénomination sociale: 1160-3214 QUÉBEC INC.
2753-0468 INDUSTRIE GIS-MENT LTÉE	1990 04 04	1991 10 02	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2750-1691 IVANHOÉ INC.	1990 03 13	1991 10 02	de la dénomination sociale: LIQUIVAN INC.
1268-1003 J. COMEAU LTÉE	1964 06 02	1991 10 04	du capital-actions
2528-2062 LOCATIONS MOBILEASE INC.	1987 07 14	1991 09 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
2310-2148 LOGEMENT J.R.M. PERRON INC.	1984 09 21	1991 10 02	de la dénomination sociale: JEAN-GUY PERRON CONSTRUCTION INC.
1638-9579 MARCHÉ DE L'ESTRIE INC.	1979 09 20	1991 09 30	de la dénomination sociale: 1638-9579 QUÉBEC INC.
1160-3644 MARCHÉ GALT INC.	1962 02 08	1991 09 30	de la dénomination sociale: 1160-3644 QUÉBEC INC.
1160-3636 MARCHÉ GAUDETTE INC.	1961 11 02	1991 09 30	de la dénomination sociale: 1160-3636 QUÉBEC INC.
2310-8608 LES MEUBLES AM-PM INC.	1984 10 02	1991 10 04	1) du capital-actions 2) des dispositions
1352-4855 MINOLA INC.	1974 01 25	1991 10 03	1) du district: Saint-Hyacinthe 2) du capital-actions 3) des dispositions
1861-4701 MOTEL FONTAINE BLEUE INC.	1982 11 01	1991 10 02	de la dénomination sociale: GESTION FONTAINE BLEUE INC. FONTAINE BLEUE INVESTMENT INC.
2865-1388 NOVERCO INC.	1991 10 01	1991 10 01	1) de la dénomination sociale: GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 5 maximum 15
1642-6264 PATIORAMA INC.	1980 03 11	1991 10 03	du capital-actions
1841-3872 PAVILLON P. & Y. FONTAINE INC.	1980 12 09	1991 10 02	de la dénomination sociale: GESTION P & Y FONTAINE INC.
2865-3830 LES PLACEMENTS MICHELI INC.	1991 10 01	1991 10 01	de la dénomination sociale: MICELI ET FRÈRES LTÉE
1643-7949 PLOMBERIE SERGE RICARD INC.	1980 04 18	1991 10 01	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2165-7226 PRODUCTIONS VIDÉO 30 INC.	1984 01 12	1991 10 04	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2418-0770 LES RESTAURANTS GERAL INC.	1986 07 04	1991 09 30	du capital-actions
2752-3075 RONALD & LISETTE DANIS INC.	1990 04 09	1991 10 03	du capital-actions
1264-4761 SERVICE DE GRUES LAVAL LTÉE	1968 06 26	1991 10 01	des dispositions
2853-8247 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAVAL- LAURENTIDES INC.	1991 02 28	1991 10 01	de la dénomination sociale: 2853-8247 QUÉBEC INC.
1848-7488 SPORT MASKA INC.	1981 08 01	1991 10 02	de la dénomination sociale: 1848-7488 QUÉBEC INC.
2310-5489 LA SUCRERIE DES ÉBOULIS INC.	1984 10 15	1991 10 03	du district: Mégantic
2527-9605 SYSTÈMES D'AIR V.C.A.C. INC.	1987 07 06	1991 09 30	du capital-actions
2740-7907 TÉLÉCÂBLE LES MÉTIS INC.	1989 12 21	1991 10 03	de la dénomination sociale: TÉLÉCÂBLE ST-DAMASE INC.
2523-9971 TRANSPORT QUIBER INC.	1987 04 01	1991 10 02	de la dénomination sociale: TRANSPORT RAMES INC.
1459-7264 VÊTEMENTS PEERLESS INC.	1962 11 02	1991 09 30	du capital-actions
2849-8202 VILLAGE PINOTEAU (1991) INC.	1991 02 01	1991 09 30	du capital-actions

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

**Délivrance d'un certificat rectifié/complété**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2751-2144 SALON DE QUILLES FUTURA LTÉE	Constitution	1990 04 10	1991 10 01
3138			

*L'Inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

**Compagnies (Partie III) — Loi sur les****Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2865-0364 ASSOCIATION DES AVOCATES ET AVOCATS JEUNESSE DE LA RÉGION LAURENTIDES-LANAUDIÈRE POUR LA PROMOTION ET L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ	1991 10 02	Saint-Jérôme
2865-0356 ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET OLDSMOBILE D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (1991) INC.	1991 10 01	375, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda
2865-2568 ASSOCIATION DES FAMILLES DALPÉ-DUFORT	1991 10 03	720, Hibou-Blanc, Sainte-Adèle
2864-8715 ASSOCIATION DES NÉPALAIS DU QUÉBEC NEPALIS ASSOCIATION OF QUÉBEC	1991 10 04	179, rue Wilson, Longueuil
2865-0380 ASSOCIATION DES OFFICIERS DE DIRECTION DU SERVICE DE LA PROTECTION PUBLIQUE DE LA VILLE DE SAINTE-FOY	1991 10 03	950, Place de Ville, Sainte-Foy
2865-0877 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE VILLA D'ESTHER	1991 10 02	3280, Esther, app. 15, Fabreville
2866-1916 ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE MASCOUCHE	1991 10 01	840, J.I. Brien, Mascouche

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2865-0653 ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DANS LE JARDIN DU QUÉBEC	1991 10 01	919, Notre-Dame, Saint-Rémi
2866-1601 ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE PIGNATARO INTERAMNA <i>ASSOCIAZIONE SOCIALE E CULTURALE DI PIGNATARO INTERAMNA</i>	1991 10 01	12311, Fernand Gauthier, Montréal
2865-4036 LE CAMP-PUCE INC.	1991 10 03	6220, rue Pise, Charlesbourg
2864-8707 CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE JONQUIÈRE INC. <i>JONQUIÈRE HI-TECH CENTRE INC.</i>	1991 10 03	3780, rue Panet, Jonquière
2865-0745 CENTRE RÉGIONAL DE HAUTE PERFORMANCE EN SOCCER DU GRAND-MONTRÉAL (C.R.H.P.S.G.M.)	1991 10 03	7290, rue Honoré-Vaillancourt, Montréal
2865-0703 CLUB DES AMIS D'ELVIS DE LAVAL INC.	1991 10 02	805, Lambert, Laval
2865-3855 CLUB JUNIOR «CC» LES ETCHEMINS	1991 10 04	305, rue Ferland, Lac Etchemin
2865-2592 CLUB MOTONEIGE ET SPORTIF MASSIF DU SUD INC.	1991 10 03	1991, rang Saint-Anselme, Saint-Magloire
2865-3822 CLUB OPTIMISTE DE JOLY INC.	1991 10 04	Joly
2864-8665 COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE CHAMBORD	1991 10 01	10, boulevard de la Montagne, Chambord
2864-8723 COMITÉ BANGLADESH POUR LA RÉUNIFICATION DE LA FAMILLE (CBRF) <i>BANGLADESH COMMITTEE FOR FAMILY REUNIFICATION (BCFR)</i>	1991 10 04	491, avenue Delmer, Pointe-Claire
2865-0869 COMITÉ DE LA ST-JEAN D'HERVEY-JONCTION INC.	1991 10 02	830, Auguste-Lagacé, Hervey-Jonction
2865-0729 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE PAPINEAU INC.	1991 10 02	317, rue Papineau, Papineauville
2865-3517 COMITÉ D'AIDE AUX AÎNÉS ET AÎNÉES DE LA HAUTE CÔTE-NORD INC.	1991 10 04	910, boulevard Blanche, Baie-Comeau
2865-2485 COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN (03 et 012)	1991 10 04	910, de la Chevrotière, Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-8657 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MRC DE MASKINONGÉ INC.	1991 10 01	1592, Brodeur, Saint-Paulin
2865-0372 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DE LOTBINIÈRE (CODEL)	1991 10 02	6380, rue Garneau, Sainte-Croix
2865-0661 CORPORATION DE LA PISTE CYCLABLE EN BEAUCE	1991 10 01	11121, 1 <sup>re</sup> Avenue Saint-Georges
2865-3533 FESTIVAL DES SUCRES DE ST-EUSTACHE	1991 10 04	159, rue Saint-Eustache, Saint-Eustache
2865-0398 FONDATION CLAUDE PICHÉ INC.	1991 10 03	Rimouski
2865-2402 FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE	1991 10 01	Montréal
2864-8673 FONDS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES D'OMERVILLE	1991 10 02	495, rue Gérin, Omerville
2865-0711 LA GRANDE RANDONNÉE DE L'ESTRIE INC.	1991 10 02	234, rue Dufferin, Sherbrooke
2865-5017 GROUPE ACTION QUALITÉ PLUS DU CENTRE HOSPITALIER DE LA PIETÀ	1991 10 04	273, rue Laurier, Hull
2865-0323 LES HABITATIONS AUX JARDINS VERTS DE MONT-LAURIER	1991 10 01	Mont-Laurier
2864-5968 LES HABITATIONS COMMUNAUTAIRES DE LA CÔTE (BAIE-COMEAU) INC.	1991 10 01	625, boulevard Lafèche, bureau 101, Baie-Comeau
2865-0331 MAISON DES JEUNES BOIS-DES-FILION INC.	1991 10 01	394, Édouard-Lafortune, Bois-des-Filion
2865-3814 MAISON DES JEUNES DE ST-CÔME	1991 10 04	21, 40 <sup>e</sup> Avenue, Saint-Côme
2861-2281 MAISON D'HÉBERGEMENT S.O.S. JEUNESSE	1991 10 02	Jonquière
2864-8681 MAROC CLUB DE MONTRÉAL	1991 10 03	12093, 28 <sup>e</sup> Avenue, Rivière-des-Prairies
2865-0828 LES MÉNÉTRIERS D'ANTAN	1991 10 01	747, rue Latour, Saint-Jérôme
2865-0885 SAUVEGARDE-GASPÉSIE	1991 10 02	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-8699 SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION DES BIENS ET SERVICES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN INC. SAGUENAY LAC SAINT JEAN GOODS AND SERVICES MARKETING CORPORATION INC.	1991 10 03	3780, Panet, Jonquière
2865-2147 SOCIÉTÉ D'INITIATIVE DU VIEUX-QUÉBEC	1991 10 02	32, rue Sainte-Anne, Québec
2865-2469 LE «RENDEZ-VOUS DE L'AMITIÉ»	1991 10 03	4760, 1 <sup>re</sup> Avenue, Charlesbourg
3139		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

#### Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2735-4661 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MIGRAINES ET MAUX DE TÊTE	1989 08 18	1991 09 23	1) de la dénomination sociale: FONDATION QUÉBÉCOISE DES MIGRAINES ET CÉPHALÉES QUÉBEC MIGRAINE AND HEADACHE FOUNDATION 2) des objets
1640-7645 ATELIERS DES 6-12 ANS DE STE-MARIE INC.	1980 01 08	1991 10 03	1) de la dénomination sociale: LA PETITE FAUNE 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
1847-0344 CLUB OPTIMISTE VERDUN-ÎLE DES SOEURS	1981 06 01	1991 10 04	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE VERDUN
2315-7241 CONCERTATION DESORMEAUX INC.	1985 02 28	1991 10 04	des objets
3140			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

## Compagnies (Divers) — Loi sur les

### Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1461-3194 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA PASSE DES VOYAGEURS INC.	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC À JIM INC.	1975 08 11
1101-6060 BOULANGERIE ET PÂTISSERIE RENFELL INC. RENFELL BAKING & COOKING INC.	LES INVESTISSEMENTS FELLNER LTÉE FELLNER INVESTMENTS LTD.	1964 05 06

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

3141

### Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1479-2667 1479-2667 QUÉBEC INC.	1977 07 07	1991 09 11
2154-4689 2154-4689 QUÉBEC INC.	1983 04 25	1991 09 11
2154-6569 2154-6569 QUÉBEC INC.	1983 04 27	1991 09 18
2169-5226 2169-5226 QUÉBEC INC.	1984 04 27	1991 09 09
2314-9859 2314-9859 QUÉBEC INC.	1985 03 13	1991 09 11
2316-3140 2316-3140 QUÉBEC INC.	1985 02 11	1991 09 09
2414-2226 2414-2226 QUÉBEC INC.	1986 04 02	1991 09 11
2419-3906 2419-3906 QUÉBEC INC.	1986 08 18	1991 09 11
2419-5414 2419-5414 QUÉBEC INC.	1986 08 20	1991 09 09
2429-4134 2429-4134 QUÉBEC INC.	1987 02 16	1991 09 11
2430-9114 2430-9114 QUÉBEC INC.	1987 03 09	1991 09 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2538-4439 2538-4439 QUÉBEC INC.	1987 08 24	1991 09 11
2546-4249 2546-4249 QUÉBEC INC.	1988 03 21	1991 09 11
2548-3389 2548-3389 QUÉBEC INC.	1988 02 09	1991 09 09
2623-1266 2623-1266 QUÉBEC INC.	1988 07 13	1991 09 11
2632-8575 2632-8575 QUÉBEC INC.	1988 12 13	1991 09 09
2635-2666 2635-2666 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1991 09 09
2734-2328 2734-2328 QUÉBEC INC.	1989 07 26	1991 09 18
2734-8564 2734-8564 QUÉBEC INC.	1989 08 15	1991 09 09
2749-6371 2749-6371 QUÉBEC INC.	1990 03 05	1991 09 09
2424-6886 AGENCE DE CONSULTATION J.J.D. INC.	1986 12 04	1991 09 18
1334-8750 AGENCE J. JACQUES LORANGER INC.	1973 07 30	1991 09 11
1196-1521 LES AGENCES P. & G. INC.	1970 05 11	1991 09 18
2545-0313 L'APPEL MARKETING INC.	1987 12 29	1991 09 09
1844-3499 L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE L'ATELIER DE MONTRÉAL A.E.A.M.	1981 03 18	1991 09 18
1145-3933 A. BISAILLON LIMITÉE	1956 06 18	1991 09 09
1840-2081 A-Z ÉLECTRIQUE INC.	1980 10 30	1991 09 25
1507-9924 BAR SALON MATCH NUL INC.	1977 10 24	1991 09 11
1463-0164 BÉDARD, BERRIGAN, FONTAINE INC.	1975 11 13	1991 09 11
2153-1058 BIORYTHCO INC.	1983 03 29	1991 09 11
2422-0998 LES CARROSSERIES B.R.P. INC.	1986 11 18	1991 09 09
2731-6058 CENTRE DENTAIRE C. FRANÇOIS-AIMÉ INC.	1989 07 11	1991 09 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1627-2056 CENTRE D'ÉVALUATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES CEPECA INC.	1978 06 02	1991 09 09
1247-9713 LES CIRCUITS COLOSSEUM LTÉE	1967 06 29	1991 09 09
1232-8985 CLUB DES PIONNIERS DU MONT STE-ANNE INC.	1969 08 06	1991 09 09
1586-5025 COLLÈGE CLASSIQUE DE ROBERVAL INC.	1960 04 07	1991 09 09
2618-0174 COMITÉ DES FÊTES DU 250 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA PAROISSE SAINTE- ROSE-DE-LIMA (VILLE DE LAVAL) INC.	1988 06 14	1991 09 11
1644-7625 COMITÉ DES FÊTES DU BI-CENTENAIRE DE ST-HENRI	1980 05 22	1991 09 11
2731-5795 COMMISSION DE RELANCE ÉCONOMIQUE DE SAINT-STANISLAS	1989 07 06	1991 09 09
2549-4881 COMPAGNIE DE PLACEMENT GRISÉ INC.	1988 03 03	1991 09 11
2428-4614 CONSTRUCTION BERNIER & CAILLÉ INC.	1987 01 21	1991 09 18
1150-0667 CONSTRUCTION DESNOYERS LTÉE	1959 11 12	1991 09 11
1135-3190 LES CONSTRUCTIONS J.P.D. INC.	1954 06 01	1991 09 23
2315-1228 CONTACT ARIMA INC.	1985 01 11	1991 09 11
2152-1950 LA COUETTE, TROUPE FOLKLORIQUE	1983 03 07	1991 09 11
2753-8016 COUVREURS DAOUST J. M. INC.	1990 04 20	1991 09 09
2537-7995 CRÉATIONS HERGER INC.	1987 08 03	1991 09 09
1355-6873 CRÉATIONS RHAPSODIE INC.	1974 04 08	1991 09 09
1252-2736 DESCHAMPS (REPENTIGNY) INC.	1969 02 07	1991 09 11
2421-6384 LES DISTRIBUTIONS CAP-CHAT INC.	1986 11 03	1991 09 11
2171-3763 ÉCONO PIÈCES R.E. (1984) INC.	1984 06 06	1991 09 18
2317-1978 LES ENTREPRISES KARIA INC.	1985 02 26	1991 09 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2156-9272 LES ENTREPRISES MARITIMES UMIVAQ INC.	1983 06 29	1991 09 09
1175-5717 ENTREPRISES THIFFAULT INC.	1967 06 30	1991 09 11
2421-6392 ÉRABLIÈRE BELLE-MONTAGNE INC.	1986 11 03	1991 09 11
1848-7231 LES EXCAVATIONS MICHEL PILON INC.	1981 07 22	1991 09 11
1220-8781 FÉLIX MART INC.	1971 08 12	1991 09 09
2150-8627 FERME BERNARD LEBEL INC.	1983 01 27	1991 09 11
2638-1236 FILTRATION SÉLECT INC.	1989 03 14	1991 09 09
2645-4942 FILTR-O-TECH INC.	1989 04 28	1991 09 18
2414-8231 LA FONDATION PAUL VILLENEUVE INC.	1986 07 31	1991 09 09
1273-1360 FOYER NOTRE-DAME DES LYS INC.	1966 12 02	1991 09 11
2155-2450 GARAGE WINGUS INC.	1983 05 10	1991 09 18
1842-2865 GESTION CEGICO INC.	1981 01 12	1991 09 18
1369-5911 GESTION E.B. INC.	1974 09 09	1991 09 09
2319-4996 GESTION LIZON INC.	1985 04 17	1991 09 09
2536-3516 GESTION LUMAC INC.	1987 06 19	1991 09 11
2160-3287 GESTION MYJ INC.	1983 09 29	1991 09 11
2532-1241 GESTION M. ASSELIN INC.	1987 10 31	1991 09 09
2415-5616 LES GESTIONS FEZZANI INC.	1986 04 17	1991 09 09
2426-6991 GESTIONS FONBERT INC.	1987 01 30	1991 09 09
1473-0808 GONZAGUE LECLERC INC.	1977 01 13	1991 09 09
2545-7086 LE GROUPE CRYSTAL INC.	1988 02 23	1991 09 11
1862-7984 LE GROUPE GARPE INC.	1982 11 05	1991 09 11
1633-1522 LE GROUPE RICHELAIN INC.	1979 02 05	1991 09 11

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2841-6808 G. DUPRAS TRANSPORT INC.	1990 08 17	1991 09 09
1354-4168 HÔTEL MOTEL COLIBRI STE FOY INC.	1974 03 06	1991 09 11
1643-8194 LES IMMEUBLES BELLE-RIVIÈRE INC.	1980 06 10	1991 09 11
2429-6527 LES IMPRESSIONS MAXIMA INC.	1987 02 17	1991 09 11
2532-5341 LES INVESTISSEMENTS LE GARDEUR INC.	1987 11 05	1991 09 11
1349-6260 JAROMIC INC.	1972 09 01	1991 09 11
2755-7958 JEAN-LOUIS RÉEL INC.	1990 07 11	1991 09 11
2172-9033 JOURNAL LE ST-PATRICE INC.	1984 08 07	1991 09 09
2328-8384 LÉO FERLAND EXPERTS-CONSEILS INC.	1985 10 15	1991 09 09
1637-9117 LES ENTREPRISES D. LESSARD INC.	1979 07 27	1991 09 18
1320-5935 LES LIGNES DU SAGUENAY LIMITÉE	1971 06 18	1991 09 09
2751-6616 LIGUE DE BALLE-MOLLE RÉCRÉATIVE DE QUÉBEC	1990 04 26	1991 09 09
1842-5074 LOUPIFILM INC.	1981 01 22	1991 09 11
2321-6054 MACHINERIE ROUSSEAU INC.	1985 05 28	1991 09 09
1462-8739 MARCEL RIVARD INC.	1975 11 03	1991 09 11
2167-1409 LES MÉCÈNES DE L'ART D'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE INC.	1984 05 08	1991 09 09
2758-3582 MÉNAGE DAN-LOU INC.	1990 07 13	1991 09 09
2641-2999 MESSAGERIES MARCEL BOUCHER INC.	1989 03 31	1991 09 11
2329-7104 NOVA BELL INC.	1985 10 29	1991 09 09
1369-3049 LES ORDINATEURS HYPOCRAT (DIVISION PHARMACEUTIQUE) INC.	1974 08 12	1991 09 09
1472-9032 PÉPINIÈRE BEAUCAGE INC.	1977 01 05	1991 09 18

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1339-6478 PLACE DARYM INC.	1973 08 24	1991 09 09
1842-4259 PLACEMENTS D. TREMBLAY INC.	1981 01 14	1991 09 09
2545-9538 QUINCAILLERIE L'ÉCROU INC.	1988 03 02	1991 09 09
1644-0166 LES RESTAURATIONS TESTULAT INC.	1980 04 28	1991 09 11
1630-3356 RICHE-LIEN STE-MARIE INC.	1978 11 20	1991 09 09
1331-3390 R. PAGE INC.	1973 06 15	1991 09 09
2545-6492 SÉCURI-KIT INC.	1988 02 25	1991 09 09
2156-7946 LE SENTIER DU RETOUR	1983 11 21	1991 09 11
2537-5809 SERTIN INC.	1987 07 27	1991 09 11
2322-1369 LES SERVICES AGRICOLES GUILLEMETTE INC.	1985 06 06	1991 09 11
1506-7846 S. CHARRON & J. BOURGOIN INC.	1977 09 07	1991 09 11
1359-6820 TABAGIE RENÉ BLOUIN INC.	1974 10 15	1991 09 09
1366-0154 TELEPAR INC.	1975 06 30	1991 09 11
1856-4567 TRANSPORT DONALD FAUCHER INC.	1982 03 30	1991 09 18

3142

*L'Inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

---

**Dissolution — Demandes de**


---

**1157-6402 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «1157-6402 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 septembre 1991

75804

*La présidente,*  
FRANCINE HÉBERT TOFFOLI

**1354-6510 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «1354-6510 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la

permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 11 octobre 1991

75873

*Le procureur de la compagnie,*  
RENÉ MICHEL OUELLET

**1648-4537 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «1648-4537 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 9 octobre 1991

75857

*Le procureur de la compagnie,*  
MICHEL MAURICE DAGENAI

**2166-6011 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2166-6011 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 4 juin 1991

75744

*La présidente,*  
LUCIE BEAUREGARD

La Sarre, le 9 octobre 1991

75864

*L'administrateur,*  
YVAL TROTTIER

**2324-9527 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2324-9527 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 9 octobre 1991

75802

*Le président,*  
ALDÈGE CÔTÉ

**2535-9498 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2535-9498 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Sarre, le 9 octobre 1991

75816

*Pour la compagnie,*  
BERTRAND TROTTIER

**2430-9130 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2430-9130 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 28 juin 1991

75874

*Pour la compagnie,*  
JACQUES SIGOUIN

La Sarre, le 9 octobre 1991

75817

*Pour la compagnie,*  
ROLLAND TROTTIER

**2524-5341 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2524-5341 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 5 août 1991

75752

*Le président,*  
LAURENT GAUDREAU

**2550-4739 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2550-4739 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 2 octobre 1991

75839

*Le procureur de la compagnie,*  
JACQUES TREMBLAY, notaire

**2532-0524 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2532-0524 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lennoxville, le 4 octobre 1991

75747

*Le président,*  
CLAIR GIBSON

Montréal, le 23 septembre 1991

75740

*La présidente,*  
LINDA BOYER

**2619-5743 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2619-5743 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 octobre 1991

75820

*Les procureurs de la compagnie,*  
BÉLANGER, SAUVÉ

**2535-9480 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2535-9480 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

**2628-1170 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2628-1170 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montmagny, le 11 octobre 1991

75834

*L'administratrice,*  
MICHELINE BOULET

**2630-2539 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2630-2539 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> septembre 1991

75737

*La présidente,*  
GINETTE GAUTHIER

**2738-5723 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2738-5723 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 3 octobre 1991

75760

*Le secrétaire de la compagnie,*  
HANAN LIS

**2747-3255 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2747-3255 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 septembre 1991

75791

*L'administrateur,*  
RICHARD DALLAIRE

**2747-3578 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2747-3578 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 23 septembre 1991

75847

*La secrétaire de la compagnie,*  
JOHANNE VAILLANCOURT

**2754-7975 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2754-7975 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 7 octobre 1991

75835

*Le président,*  
DENIS BOIVIN

**2760-1459 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2760-1459 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> septembre 1991

75784

*Le procureur de la compagnie,*  
JOHNNY MARCOGLIESE

**2861-5995 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2861-5995 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 30 septembre 1991

75821

*Les procureurs de la compagnie,*  
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD NORMAND ET ASSOCIÉS

**ACIER KAMO LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «ACIER KAMO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachenaie, le 15 octobre 1991

75875

*Le président,*  
JULES CANTIN

**AGENCE & CLUB DE VENTES LTÉE  
CLUB SALES & AGENCIES LTD**

Prenez avis que la compagnie «AGENCE & CLUB DE VENTES LTÉE — CLUB SALES & AGENCIES LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 7 octobre 1991

75783

*Le président de la compagnie,*  
JACQUES MARTIN

**AGRICULTURE ST-ANTOINE INC.**

Prenez avis que la compagnie «AGRICULTURE ST-ANTOINE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> septembre 1991

75785

*Le procureur de la compagnie,*  
JOHNNY MARCOGLIESE

#### ALARME MOBILES MANICOUAGAN INC

Prenez avis que la compagnie «ALARME MOBILES MANICOUAGAN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 12 juin 1991

75764

*Le président,*  
CHRISTIAN LANDRY

#### A.L. ÉQUIPEMENT INC.

Prenez avis que la compagnie «A.L. ÉQUIPEMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 octobre 1991

75876

*Les procureurs de la compagnie,*  
DE GRANDPRÉ, GODIN

#### BIJOUX FRANCE-LISE INC.

Prenez avis que la compagnie «BIJOUX FRANCE-LISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Croix, le 12 septembre 1991

75829

*L'administratrice,*  
FRANCINE CARBONNEAU

#### BOUCHERIE COMME-AU-TEMPS INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUCHERIE COMME-AU-TEMPS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sylvere, le 8 octobre 1991

75755

*Le procureur de la compagnie,*  
LIETTE PICHER, notaire

#### BOUCHERIE - POISSONNERIE ST-JEAN INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUCHERIE - POISSONNERIE ST-JEAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 11 octobre 1991

75859

*L'administrateur,*  
ROBERT COUILLARD

#### BOUTIQUE LEVI INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE LEVI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 octobre 1991

75856

*Les procureurs de la compagnie,*  
SHRIAR POLAK COOPERSTONE

#### CANTINE GERMAIN BÉLANGER INC.

Prenez avis que la compagnie «CANTINE GERMAIN BÉLANGER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 18 septembre 1991

75739

*Le président,*  
GERMAIN BÉLANGER

#### CENTRE ADMINISTRATIF DE SOREL INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE ADMINISTRATIF DE SOREL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 9 octobre 1991

75863

*Le procureur de la compagnie,*  
ANDRÉ JEAN, notaire

#### CENTRE-VIE D'ALMA INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE-VIE D'ALMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 10 octobre 1991

75838

*La présidente,*  
GISÈLE VERREAULT

#### CLASSIQUE INTERNATIONALE DE MARCHE DU CANADA INC.

Prenez avis que la compagnie «CLASSIQUE INTERNATIONALE DE MARCHE DU CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 6 octobre 1991

75862

*L'administrateur,*  
SERGE LABELLE

**CLAUMA INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLAUMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Isidore, le 16 octobre 1991

75877

*Le président,*  
GASTON DESLAURIERS

**CLUB OPTIMISTE DE STE-LUCIE DES LAURENTIDES INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLUB OPTIMISTE DE STE-LUCIE DES LAURENTIDES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Lucie, le 23 septembre 1991

75836

*La secrétaire-trésorière,*  
LORRAINE BEAUCHAMP

**COMITÉ D'APPUI AUX ACTIVITÉS ÉTUDIANTES DE LA POLYVALENTE DES CHUTES**

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ D'APPUI AUX ACTIVITÉS ÉTUDIANTES DE LA POLYVALENTE DES CHUTES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rawdon, le 8 octobre 1991

75858

*Le président,*  
JACQUES POIRIER

**COMITÉ DES CITOYENS DU DOMAINE BOUSQUET INC.**

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DES CITOYENS DU DOMAINE BOUSQUET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Pie-de-Bagot, le 7 octobre 1991

75782

*La secrétaire de la compagnie,*  
NICOLE PLANTE

**CONSTRUCTION MARCELIN POIRIER INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION MARCELIN POIRIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 3 octobre 1991

75830

*Pour la compagnie,*  
FRANCINE POIRIER

**CONSTRUCTIONS TERRAC INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS TERRAC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 octobre 1991

75866

*Les procureurs de la compagnie,*  
DE GRANDPRÉ, GODIN

**CONSULTANTS OPTIMUM INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSULTANTS OPTIMUM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Grand-Mère, le 2 octobre 1991

75843

*Le président,*  
GUY BÉLANGER

**CORPORATION DU CENTRE DES LOISIRS DE GATINEAU**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DU CENTRE DES LOISIRS DE GATINEAU» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gatineau, le 9 octobre 1991

75844

*La secrétaire de la corporation,*  
JOANNE MOREAU

**DENTRIO INC.**

Prenez avis que la compagnie «DENTRIO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 8 octobre 1991

75757

*Le procureur de la compagnie,*  
MICHEL LEBLANC, notaire

**D.H.A. INC.**

Prenez avis que la compagnie «D.H.A. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ottawa, le 9 octobre 1991

75792

*Le président,*  
ENID HALL

**FLEURISTE AHUNTSIC (1967) INCORPORÉE  
AHUNTSIC FLORIST (1967) INCORPORATED**

Prenez avis que la compagnie «FLEURISTE AHUNTSIC (1967) INCORPORÉE — AHUNTSIC FLORIST (1967) INCORPORATED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 3 octobre 1991

75735

*La présidente,*  
JEANNE VASSEUR

**FONDATION CENTRE-VIE D'ALMA INC.**

Prenez avis que la compagnie «FONDATION CENTRE-VIE D'ALMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 10 octobre 1991

75846

*La présidente,*  
GISÈLE VERREAULT

**GABRIEL ST-AMANT ET FILS INC.**

Prenez avis que la compagnie «GABRIEL ST-AMANT ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 7 octobre 1991

75776

*Les procureurs de la compagnie,*  
BEAUMIER, RICHARD

**GÉRARD ROCH INC.**

Prenez avis que la compagnie «GÉRARD ROCH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 8 octobre 1991

75761

*Le procureur de la compagnie,*  
GILLES FOREST, avocat

**GESTION BUFFONE INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION BUFFONE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1991

75749

*Le procureur de la compagnie,*  
LYNE BOISVERT, avocate

**GESTION CAMMISANO INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION CAMMISANO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1991

75750

*Le procureur de la compagnie,*  
LYNE BOISVERT, avocate

**GESTION GEORGES PINARD LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «GESTION GEORGES PINARD LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 7 octobre 1991

75756

*Pour la compagnie,*  
GEORGES PINARD

**GOLDEN ACRES LTD.  
LES ARPENTS D'OR LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «GOLDEN ACRES LTD. — LES ARPENTS D'OR LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1991

75823

*Pour la compagnie,*  
IDA TIGER GOLD

**INVESTISSEMENTS BENMAR INC.**

Prenez avis que la compagnie «INVESTISSEMENTS BENMAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Tremblant, le 30 août 1991

75819

*Le président,*  
PAUL JOLY

**JULIEN & MALTAIS INC.**

Prenez avis que la compagnie «JULIEN & MALTAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Comeau, le 10 octobre 1991

75878

*Pour la compagnie,*  
CHRISTIAN JULIEN

**LA CORPORATION MODERNE DE MONTRÉAL**

Prenez avis que la compagnie «LA CORPORATION MODERNE DE MONTRÉAL» demandera à l'inspecteur général des insti-

tutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991

75789

*Le secrétaire de la compagnie,*  
GILLES MÉNARD

#### LA FONTAINE DU MEILLEUR POTAGER INC.

Prenez avis que la compagnie «LA FONTAINE DU MEILLEUR POTAGER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Blainville, le 13 août 1991

75868

*Le secrétaire-trésorier,*  
CLAUDE MEILLEUR

#### LA MAISON ART HBB (1986) INC. ART HOUSE HBB (1986) INC.

Prenez avis que la compagnie «LA MAISON ART HBB (1986) INC. — ART HOUSE HBB (1986) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 octobre 1991

75815

*Les procureurs de la compagnie,*  
CHAIT SALOMON, *avocats*

#### LA POURVOIRIE KINI WAH INC.

Prenez avis que la compagnie «LA POURVOIRIE KINI WAH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valleyfield, le 10 octobre 1991

75841

*Le procureur de la compagnie,*  
CLAUDE HOULE, *notaire*

#### L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BEAUMONT INC.

Prenez avis que la compagnie «L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BEAUMONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beaumont, le 9 octobre 1991

75754

*L'administrateur,*  
JEAN RACINE

#### LE CLUB SOCIAL DES PATROUILLEURS DE SHERBROOKE

Prenez avis que la compagnie «LE CLUB SOCIAL DES PATROUILLEURS DE SHERBROOKE» demandera à l'inspec-

teur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 7 octobre 1991

75803

*Le secrétaire de la compagnie,*  
PAUL PAYEUR

#### LE CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES DE REPENTIGNY INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES DE REPENTIGNY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1991

75736

*Les procureurs de la compagnie,*  
LAPOINTE ROSENSTEIN

#### LES ALIMENTS RÉJEAN OUELLETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ALIMENTS RÉJEAN OUELLETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 18 septembre 1991

75788

*Le secrétaire de la compagnie,*  
JEAN-GUY LABEL

#### LES AMÉNAGEMENTS RUE SADDLERIDGE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMÉNAGEMENTS RUE SADDLERIDGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sauveur, le 4 octobre 1991

75793

*Le président,*  
GASTON LEBRUN

#### LES ENTREPRISES BLAIN ET MARSOLAI LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES BLAIN ET MARSOLAI LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

McMasterville, le 7 octobre 1991

75775

*Le président,*  
NOËL BLAIN

#### LES ENTREPRISES C. DESPARS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES C. DESPARS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 3 octobre 1991

75831

*La secrétaire de la compagnie,*  
DIANE ADAM DESPARS

#### LES ENTREPRISES JACQUES LACROIX INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES JACQUES LACROIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachute, le 7 octobre 1991

75777

*La présidente,*  
LINE LACROIX

#### LES ENTREPRISES JOFFRE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES JOFFRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 24 septembre 1991

75869

*Le secrétaire de la compagnie,*  
JACQUES BOURQUE

#### LES ENTREPRISES PAUBREC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES PAUBREC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1991

75832

*Le procureur de la compagnie,*  
LYNE BOISVERT, *avocate*

#### LES EXCAVATIONS L.G. MOREAU ET FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES EXCAVATIONS L.G. MOREAU ET FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 septembre 1991

75790

*Le président,*  
LOUIS-GILLES MOREAU

#### LES FERMIERS RÉUNIS DE VERCHÈRES

Prenez avis que la compagnie «LES FERMIERS RÉUNIS DE VERCHÈRES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Verchères, le 11 octobre 1991

75860

*Le secrétaire de la compagnie,*  
PATRICK MARTIN

#### LES FLEURISTES CLAUDE POITRAS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES FLEURISTES CLAUDE POITRAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 27 septembre 1991

75865

*Le président,*  
CLAUDE POITRAS

#### LES GARANTIES D.L.G.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GARANTIES D.L.G.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 septembre 1991

3131

*Le président,*  
GERRY MATTE

#### LES GESTIONS BILAN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS BILAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 août 1991

75745

*Pour la compagnie,*  
BILL PROBONAS

#### LES IMMEUBLES BUCAM INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BUCAM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1991

75751

*Le procureur de la compagnie,*  
LYNE BOISVERT, *avocate*

#### LES INDUSTRIES TIVOLI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INDUSTRIES TIVOLI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 10 octobre 1991

75833

*Pour la compagnie,*  
MARIE-JOSÉE GRAVEL, B.A.A.

#### LES INSTALLATIONS CLAUDE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INSTALLATIONS CLAUDE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 1991

75763

*Le président,*  
CLAUDE FORCIER

#### LES PAVILLONS DU LAC ST-JOSEPH INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PAVILLONS DU LAC ST-JOSEPH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 16 octobre 1991

75880

*Le procureur de la compagnie,*  
ROBERT CARDINAL, *avocat*

#### LES PLACEMENTS GREKOFF INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS GREKOFF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 7 octobre 1991

75778

*Le procureur de la compagnie,*  
JOSÉE GIRARD, *notaire*

#### LES PLACEMENTS MARIE-HÉLÈNE LEBEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS MARIE-HÉLÈNE LEBEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 août 1991

75738

*La présidente,*  
MARIE-HÉLÈNE KEORHAJIAN

#### LES PLACEMENTS MINVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS MINVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-au-Renard, le 12 septembre 1991

75753

*Le secrétaire de la compagnie,*  
DONAT MINVILLE

#### LES PLACEMENTS R.A.J. DUHAMEL INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS R.A.J. DUHAMEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 7 octobre 1991

75758

*Le procureur de la compagnie,*  
CLAUDE DESCOTEAUX, *notaire*

#### LES PRODUCTIONS ARTEBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS ARTEBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 octobre 1991

75786

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

#### LES REMORQUAGES G. DESJARDINS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES REMORQUAGES G. DESJARDINS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gatineau, le 3 octobre 1991

75759

*Pour la compagnie,*  
GABRIEL DESJARDINS

#### LES STUDIOS DE FILMS IMAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES STUDIOS DE FILMS IMAGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 octobre 1991

75818

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

#### MARCHÉ CHRIST-ROI INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ CHRIST-ROI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 1991

75779

*Les procureurs de la compagnie,*  
LAVERY, DE BILLY

#### MÉDI-GESTION DE MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie «MÉDI-GESTION DE MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991

75867

*Le procureur de la compagnie,*  
ME HARRY BLANK, C.R.

#### MÉNAGE-MAISON S. CHAREST INC.

Prenez avis que la compagnie «MÉNAGE-MAISON S. CHAREST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 4 octobre 1991

75741

*Le président,*  
MARC ST-ARNAUD

**MICHEL COURNOYER RÉNOVATION INC.**

Prenez avis que la compagnie «MICHEL COURNOYER RÉNOVATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Varenes, le 2 octobre 1991

75746

*Le président,*  
MICHEL COURNOYER

**PLACE DESGAGNÉ INC.**

Prenez avis que la compagnie «PLACE DESGAGNÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 3 octobre 1991

75822

*Le président,*  
RENÉ COUTURIER

**PLACEMENT H.L.J. INC.**

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENT H.L.J. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 octobre 1991

75824

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

**PLAN DE SERVICES DE SANTÉ DE L'INDUSTRIE DE LA MODE DE MONTRÉAL, U.I.O.V.D. INC.**

Prenez avis que la compagnie «PLAN DE SERVICES DE SANTÉ DE L'INDUSTRIE DE LA MODE DE MONTRÉAL, U.I.O.V.D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991

75762

*Le procureur de la compagnie,*  
CHARLES SPECTOR, avocat

**QUINCAILLERIE BELLEFEUILLE INC.**

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE BELLEFEUILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 octobre 1991

75845

*Pour la compagnie,*  
NATHALIE DUMAIS

**QUINCAILLERIE PARENT INC.**

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE PARENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Parent, le 14 août 1991

75801

*La présidente,*  
PAULINE PARENT

**RÉCUPÉRATION CLEVELAND CANADA LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «RÉCUPÉRATION CLEVELAND CANADA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 octobre 1991

75810

*Les procureurs de la compagnie,*  
STIKEMAN, ELLIOTT

**RENÉ PANKALLA SALON LAURENTIEN INC.**

Prenez avis que la compagnie «RENÉ PANKALLA SALON LAURENTIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 octobre 1991

75781

*Les procureurs de la compagnie,*  
LAPIN POLISUK MAUER

**RENÉ TURCOT LIMITÉE**

Prenez avis que la compagnie «RENÉ TURCOT LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 septembre 1991

75840

*Le secrétaire de la compagnie,*  
GERMAINE BEAUDOIN TURCOT

**RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS R. & S. INC.**

Prenez avis que la compagnie «RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS R. & S. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Duvernay, le 25 octobre 1991

75837

*Le président,*  
LOUIS RIVARD

**RESTAURANT CHEZ DONATO INC.**

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT CHEZ DONATO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991

75748

*Le président,*  
DONATO NUNZIATO

**SABLIÈRE MONTEBELLO INC.**

Prenez avis que la compagnie «SABLIÈRE MONTEBELLO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 octobre 1991

75825

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

**SCIERIE R.M. GAUTHIER LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «SCIERIE R.M. GAUTHIER LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 26 septembre 1991

75879

*Le président,*  
RAYMOND GAUTHIER

**SÉRIGRAPHIE SAGAMIE INC.**

Prenez avis que la compagnie «SÉRIGRAPHIE SAGAMIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 10 octobre 1991

75842

*Les procureurs de la compagnie,*  
CAIN ET ALS

**SOCIÉTÉ DES PLACEMENTS SAAL INC.**

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DES PLACEMENTS SAAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 août 1991

75780

*Le président,*  
MARVIN STUTTMAN

**STADE KIN EXCEL LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «STADE KIN EXCEL LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 6 octobre 1991

75861

*L'administrateur,*  
DENIS LABELLE

**THÉÂTRE DES PRAIRIES**

Prenez avis que la compagnie «THÉÂTRE DES PRAIRIES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 octobre 1991

75787

*Les procureurs de la compagnie,*  
GUY & GILBERT

**WIZ COURRIER INC.**

Prenez avis que la compagnie «WIZ COURRIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 octobre 1991

75800

*Le président,*  
A. COLLYMORE

## Compagnies étrangères — Loi sur les

### Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2988-6694 ** MCKINSEY & COMPAGNIE, INC.	1991 10 01	M. Alexander Töldte, 4018, avenue de Vendôme, Montréal	1250, boulevard René-Lévesque ouest, 44 <sup>e</sup> étage, Montréal

*L'inspecteur général des institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD

3143

## Coopératives — Loi sur les

### Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345702	COOP DE CONSOMMATEURS DES MONTS	1991 09 30
345698	COOP DES TRAVAILLEURS DE TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC	1991 09 06
345699	COOPÉRATIVE D'AQUEDUC DE BAIE DES BACONS DES ROMAINES	1991 09 12
345667	COOPÉRATIVE D'HABITATION LE CHÂTEAU (HULL)	1991 09 03
345696	COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU CEGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES	1991 09 04
345697	TECHNOPRO, ATELIER D'USINAGE COOPÉRATIF	1991 09 04

*Le directeur par intérim,*  
JACQUES CARRIER  
Direction des coopératives

3132

### Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345701	COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DES ÎLES	1991 09 25
345684	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS EN TRANSFORMATION DE BOIS DE LA SARRE	1991 09 20
345705	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEUSES DE HEIDI	1991 09 18
345693	COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL DE CHARLESBOURG	1991 09 24

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345691	COOPÉRATIVE D'HABITATION CHAMPIGNY	1991 09 24
345690	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ESCARGOT	1991 09 24
3132		<i>Le directeur général,</i> MARC JEAN Direction générale de l'aide à la gestion des entreprises et coopératives

---

**Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération**


---

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré un statut de modification à la coopérative, fédération et confédération suivante:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
220183	COOPÉRATIVE DE SERVICES EN BIENS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC	Nouv. dist. jud. Beauce	1991 09 18
3132			<i>Le directeur général,</i> MARC JEAN Direction générale de l'aide à la gestion des entreprises et coopératives

## Curatelle publique — Loi sur la

### Avis de qualité

Le soussigné donne avis, conformément à l'article 32 de la Loi sur le Curateur public (1989, c. 54), qu'il est curateur d'office aux successions vacantes ou administrateur provisoire des biens appartenant à:

#### 1° UN ABSENT: NIL

#### 2° Biens trouvés sur le cadavre d'un inconnu ou sur un cadavre non réclamé:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Bezglasny, Jean Demitry	880617-6	2121, Saint-Mathieu, appartement 1507, Montréal	1991 08 23
Boucher, Jean-Paul	880636-6	5281, rue Saint-Hubert, appartement 12, Montréal	1991 08 06
Gauthier, André	880612-7	427, rue de la Commune, Montréal	1991 08 04
James, Georges-Williams	880639-0	481, Union, appartement 4, Sherbrooke	1991 08 15
Lepain, Jeannine (Moya)	880621-8	6250, Bienville, appartement 103, Brossard	1991 08 21
Ritcher, Jeannette	880618-4	2109, Sainte-Catherine, appartement 4, Montréal	1991 08 26
Talbot, André	880611-9	1450, Stanley, appartement 643, Montréal	1991 07 02

#### 3° Biens situés au Québec dont les propriétaires, les ayants cause ou les héritiers ou successibles sont inconnus ou introuvables:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Arteau, Roland	880628-3	3549, Hutchison, appartement 2, Montréal	1991 09 05
Asia Auto Body	880623-4	5457, Royalmount, Mount-Royal	Inapplicable
Carrière, Charles-E.	880627-5	3622, De Bullion, appartement 1, Montréal	1991 07 26
Elliot, Mervin Ray	880615-0	4003, Notre-Dame Ouest, appartement 5, Montréal	1991 05 05
Fortin, Rénaud	880637-4	Inconnue	Inconnue
Gélinas, Jeannette	880626-7	6910, De Lanaudière, appartement 5, Montréal	1991 07 18
Gendreau, Marcel	880613-5	6575, Châteaubriand, Montréal	1991 08 02
Hubert, Émile	880625-9	1217, Vincent-Massey, appartement 24, Chom.	1991 06 12
Lachapelle, Paul-Émile	880633-3	160, de l'Église, Henryville	1991 09 19
Leblanc, Paul alias Muise, Charles	880616-8	6405, Laurendeau, appartement 6, Montréal	1991 06 22
Liddell, David	880631-7	2101, Dorchester, appartement 104, Montréal	1991 06 19
Normandeau, Fernando	880624-2	282, Turgeon, 2 <sup>e</sup> étage, Montréal	1991 07 30
Proulx, Dany	880638-2	Inconnue	Inconnue
Redmond, Helen	880622-6	4120, Hingston, Montréal	1991 08 02
Russell, John	880632-5	1800, Saint-Jacques Ouest, Montréal	1991 06 23
Sainberg, Smul	880630-9	1590, W. 8 <sup>th</sup> St. #1, Brooklyn, New York	1991 05 02
Swan, Richard B.	880629-1	Winnipeg, Canada	1991 07 10

<b>Nom</b>	<b>No dossier</b>	<b>En son vivant</b>	<b>Date du décès</b>
Villeneuve, Laurent	880614-3	6556, Saint-Michel, Montréal	1991 08 01
4° Sommes d'argent destinées au paiement des intérêts et au remboursement des obligations lorsque ces sommes ne sont pas réclamées depuis plus de 3 ans qui suivent leur échéance:			
Ville de Beauceville			
Ville de Belœil			
Ville de Bois-des-Filion			
Ville de Cabano			
Corporation municipale de canton Tremblay			
Ville de Cap-Rouge			
Ville de Carleton			
Ville de Châteauguay			
Ville de Dorion			
Ville de Drummondville			
Ville de Farnham			
Corporation municipale de Grenville			
Ville de LaSalle			
Ville de Laval			
Ville de Murdochville			
Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot			
Municipalité de Prévost			
Ville de Roberval			
Ville de Saint-Antoine			
Municipalité de Saint-Cléophas			
Corporation municipale du village de Saint-Flavien			
Corporation municipale de Saint-Pierre-de-Sorel			
Corporation municipale de la paroisse de Saint-Philémon			
Corporation municipale de Saint-Esprit			
Municipalité de Saint-Bruno			
Municipalité de Saint-Émile			
Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac			
Corporation municipale de Sainte-Claire			
Ville de Trois-Rivières-Ouest			
Ville de Val-Bélair			
Ville de Valcourt			
Municipalité de Verchères			

5° Produit d'une police d'assurance sur la vie d'une personne et dont le bénéficiaire est inconnu ou introuvable:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Gaudet, Joseph	880634-1	Inconnue	Inconnue
Nolette-Roy, Émilie	880635-8	Inconnue	Inconnue

6° Biens délaissés par une personne morale dissoute:

Nom	Dossier	Nom	Dossier
Placements S.B.B. Ltée	880619-2	Hadlaw Const. Co. Ltd	880620-0

7° Biens confiés à un administrateur du bien d'autrui et délaissé par lui: NIL

8° Les biens sans maîtres et ceux qui deviennent la propriété de l'État par déshérence ou confiscation définitive: NIL

9° Successions vacantes:

Nom	No dossier	En son vivant	Date du décès
Beauchemin, Alberte	676907-9	7777, De Lanaudière, appartement 515, Montréal	1991 05 31
Bilodeau, Yvan	676899-8	141, 45 <sup>e</sup> Avenue, appartement 5, Lachine	1990 09 23
Bouthillette, Marcel	676913-7	45, Quintal, Saint-Liboire	1990 08 11
Chouinard, Donald	676908-7	6905, Isaac-Bédard, appartement 67, Charlesbourg	1991 01 14
Côté, Aimé	676909-5	8651, 12 <sup>e</sup> Avenue, appartement 7, Montréal	1991 05 21
Durand, Paul	676902-0	181, Lessard, appartement 302B, Loretteville	1990 10 27
Gagnon, André	676904-6	1965, Villeneuve, appartement 4, Longueuil	1991 06 08
Lafrenière, Alain	676906-1	3450, Chemin du Lac Souris, Saint-Mathieu-du-Parc	1990 11 20
McDuff, Michel	676912-9	9020, Langelier, appartement 5, Saint-Léonard	1990 05 07
Mineault, Linda	676900-4	5, rue Fortier, Hull	1991 02 08
Parent, Arthur	676905-3	6412, De Carignan, Montréal	1991 02 06
Porlier, Florence	676911-1	668, rue Brochu, appartement 6, Sept-Îles	1988 02 03
Savignac, Georges-E.	676910-3	2505, Montsabre, appartement 6, Montréal	1989 08 16
St-Jean, Guy	676903-8	7804, De Lorimier, Montréal	1990 06 04
Yee Chin, Robert	676901-2	325, Saint-Louis, Dorval	1991 06 22

Le Curateur public remettra les biens et le cas échéant, les revenus produits depuis le début de l'administration provisoire au propriétaire, à l'héritier ou au bénéficiaire, selon le cas, qui se présente dans les dix ans, de la présente publication et qui établit son droit sur ce bien.

Le soussigné recevra à l'adresse ci-dessous, le paiement de toutes dettes envers les successions ou personnes énumérées ci-haut et la preuve de toute réclamation contre elle:

Le Curateur public du Québec,  
RENÉ CHARTRAND  
Service des successions vacantes  
et autres juridictions  
600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500  
Montréal (Québec)  
H3B 4W9

**Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les****Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PRODUITS DESBIENS	1991 09 27	752, rue Hébert-Desbiens, Co. Lac-Saint-Jean, QC, G0W 1N0

*Le protonotaire adjoint  
de la Cour supérieure, district  
judiciaire d'Alma,  
MANON BOUDREAU*

3145

**Formation**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
BELLEMA G.L., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1991 10 09	708, 4 <sup>e</sup> Avenue, local 202, La Pocatière, QC, G0R 1Z0

*Le protonotaire de la Cour supérieure,  
district judiciaire de Kamouraska,  
JEAN-CHARLES FRASER*

3149

Le siège social de la compagnie est situé au 1, avenue du  
Président-Wilson, 92800 Puteaux, France.

Québec, le 8 octobre 1991

*L'inspecteur général des  
institutions financières,  
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3147

**Inspecteur général  
des institutions financières****Assurances — Loi sur les****Scor Vie***Délivrance de permis*

Avis est donné, par les présentes, que « Scor Vie » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes:

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents  
(activités limitées à la réassurance)

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est M. Gérald Perron sis au 3, rue Saint-Charles, Dorion, Québec, J7V 2K3.

**Ministères — Avis concernant les****Forêts****CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET  
D'AMÉNAGEMENT FORESTIER***Avis de dépôt*

Le ministre des Forêts, monsieur Albert Côté, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribué à:

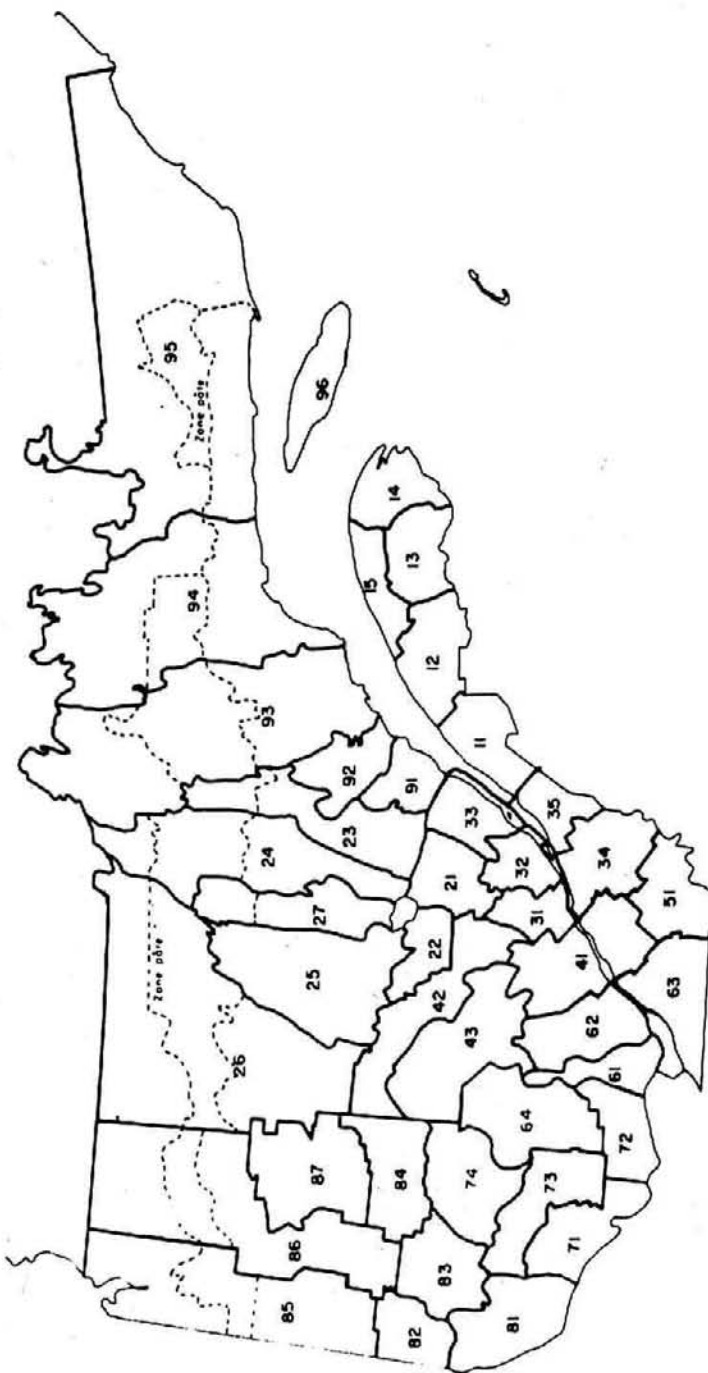
**Richard Pelletier & Fils Inc.**, usine de sciage située à Bien-court, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 06191092002, le volume attribué est de 47 000 mètres cubes de sapin, épinettes, pin gris et mélèzes, l'unité d'aménagement

est localisée dans les unités de gestion 11 et 15, telles qu'illustrées sur la carte. Ce contrat fait suite à l'achat de l'usine « Gérard Lagacé ltée » et par conséquent il annule et remplace le contrat enregistré sous le numéro 6189061202.

3148

*Le député de Rivière-du-Loup,*  
ALBERT CÔTÉ

UNITÉS DE GESTION DE FORÊT PUBLIQUE



MAI 1991

Gouvernement du Québec  
Ministère des Forêts  
Service de l'évaluation de l'offre

---

**Projet de loi d'intérêt privé —  
Avis de présentation d'un**

---

**La Société médicale de Montréal Inc.**

Avis est donné à l'effet que l'Association des médecins de langue française du Canada entend déposer un projet de loi d'intérêt privé lors de la session d'automne de l'Assemblée nationale. Ce projet de loi a pour objet le transfert des biens de la Société médicale de Montréal Inc. à l'Association des médecins de langue française du Canada, plus particulièrement le transfert d'un certificat-action émis par la UNUM, compagnie d'assurance-vie, de même que la dissolution de la Société médicale de Montréal Inc.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'assemblée nationale du Québec, 1025, rue Saint-Augustin, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, Québec, QC, G1A 1A3.

Québec, le 16 octobre 1991

75882

*Les procureurs,*  
POULIOT, MERCURE, *avocats*

## Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

### Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2165-6475 CLUB ÉQUESTRE D'ANTICOSTI	1991 09 23	Aucune
2536-3805 CORPORATION AMORY-GALLIENNE DE MATAMEK	1991 09 23	Aucune
2153-1934 FONDATION LUC ARCHAMBAULT	1991 09 19	Aucune
1668-8574 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE ST-HYACINTHE	1991 09 19	Aucune
1668-8608 SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE BAGOT	1991 09 23	Aucune

La ministre déléguée aux Finances,  
LOUISE ROBIC

3144

### Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

#### Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Abitibi  
No 605-05-000127-907  
S. 605-18-000001-915

**CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC**, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 6, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest à Macamic, district d'Abitibi, demande, contre **SPORTS MACAMIC (1986) INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 38, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest à Macamic, district d'Abitibi, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR d'Abitibi**, mis en cause.

« Les lots connus et désignés comme étant les numéros huit et neuf (8 et 9) du bloc dix (bloc 10) tels que décrits aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du village de Macamic, division d'enregistrement d'Abitibi. Sauf et à distraire, dudit lot neuf (9), un emplacement à prendre à la partie ouest, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) dans sa ligne nord sur toute la profondeur nord-sud dudit lot, dit emplacement borné au nord par la 8<sup>e</sup> Avenue (lot 116), au sud par l'avenue du Chemin-de-Fer ou 7<sup>e</sup> Avenue (lot 206), à l'ouest par la 2<sup>e</sup> Rue et à l'est par le résidu dudit lot 9. » Les immeubles saisis ne servent pas de résidences familiales.

La mise à prix est fixée à 25 529,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendu bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif,  
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Amos, le 10 octobre 1991

75854

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Abitibi  
No 605-05-000127-907  
S. 605-18-000006-914

**CAISSE POPULAIRE DE MACAMIC**, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 6, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest à Macamic, district d'Abitibi, demande, contre **SPORTS MACAMIC (1986) INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 38, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest à Macamic, district d'Abitibi, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR d'Abitibi**, mis en cause.

« Les quarante-cinq pieds (45 pi) ouest du lot numéro sept (ptie 7) du bloc dix (bloc 10) du cadastre officiel pour le village de Macamic, division d'enregistrement d'Abitibi, dite partie ouest mesurant quarante-cinq pieds (45 pi) dans sa ligne nord et cent

un pieds et quarante-deux centièmes de pied (101,42 pi) dans sa ligne ouest, dite partie de terrain bornée comme suit: au nord, sur ses quarante-cinq pieds de largeur, bornée par le lot 116 ou la 8<sup>e</sup> Avenue de la ville de Macamic; à l'est, bornée par le résidu est dudit lot sept (7), bloc dix; cette ligne est se trouve parallèle et distante de quarante-cinq pieds (45 pi) de la ligne ouest du lot entier numéro sept (7), bloc dix, village de Macamic; au sud, bornée par le lot 206 ou l'avenue du Chemin-de-Fer ou la 7<sup>e</sup> Avenue de la ville de Macamic; et à l'ouest, bornée par le lot numéro huit (8) dudit bloc dix, village de Macamic; le tout avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances. À l'exception de la bâtisse servant à l'exploitation de la « Cabane à patates frites », ladite bâtisse appartenant à un locataire du fonds de terrain où elle est située. Tel que le tout se trouve présentement avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du débiteur. L'immeuble saisi ne sert pas de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 1 127,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI ONZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUINZE heures.

*Le shérif,*  
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Amos, le 10 octobre 1991

75855

### Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Bedford  
No 460-05-000055-918  
S. 460-18-000473-916

**MATÉRIAUX LUMBERLAND INC.**, corporation dûment constituée, ayant son bureau au 5711, boulevard Bourque, Rock Forest, partie demanderesse, contre 2644 9652 QUÉBEC INC., société en commandite Montcalm, ayant un bureau au 237, Montcalm, Granby, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent quarante-trois de la subdivision du lot originaire quatre cent quarante-quatre (444-543), aux plan et livre de renvois officiels du cadastre du village de Granby, division d'enregistrement de Shefford; avec bâtisse dessus érigée, circonstance et dépendances, portant le numéro d'immeuble 237, rue Montcalm, Granby. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670<sup>e</sup> du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 101 056,25 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale,

multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, chambre 1.24, Granby, le MARDI TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
ME SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Granby, le 7 octobre 1991

75811

### Joliette

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District d'Iberville  
Nos 755-05-000335-909  
705-18-000103-917

**FERNAND FOUCAULT** et **ANDRÉ FOUCAULT**, partie demanderesse, contre **LES FONDEURS CLOGIL INC.**, **LES HÉRITIERS DE FEU WILFRID GROLEAU**, **ROLLAND DAGENAIS**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« La moitié indivise d'une partie du lot numéro onze de la subdivision du lot originaire numéro cent trente-quatre (134-Ptie 11) au cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, bornée en façade par le boulevard L'Assomption, étant le résidu dudit lot 134-11, en arrière par la rivière L'Assomption, d'un côté par le lot 134-10 et de l'autre côté par le lot 134-12; mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur sur toute la profondeur qu'il y a à partir du boulevard à aller à la rivière L'Assomption; avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 87 du boulevard L'Assomption. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 10 939,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 4 octobre 1991

75766

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
Nos 500-05-013703-903  
705-18-000104-915

**FIDUCIE DESJARDINS INC.**, partie demanderesse, contre **LES IMMEUBLES PLACE CHARLEMAGNE INC. ET AUTRES**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Charlemagne, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot huit de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-2-8), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul-L'Ermite, division d'enregistrement de L'Assomption; avec un centre commercial y érigé, portant le numéro d'immeuble 2, place Yvon-Plourde, ville de Charlemagne. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, avec et sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au shérif de Joliette, est fixé à la somme de 396 472,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DOUZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 4 octobre 1991 75765

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — District de Montréal  
Nos 500-02-022082-908  
705-18-000098-919

**INVESTISSEMENTS TOREX LIMITÉE**, partie demanderesse, contre **2737-6540 QUÉBEC INC ET AUTRES**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante de la resubdivision du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-cinq (35-05-160) remplacé par rénovation par le lot numéro deux cent trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-cinq (35-239), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny; avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 132, rue Sabourin, Repentigny, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet aux servitudes d'utilités publiques qui existent ou pourraient exister notamment sujet à une servitude en

faveur de Bell Canada enregistrée à L'Assomption sous les numéros 48078 et 63402. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 19 932,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 4 octobre 1991 75768

Saisie-exécution immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
Nos 500-05-000127-918  
705-18-000102-919

**RÉPARATRONIQUE INC.**, partie demanderesse, contre **MARIA DI CORPO**, partie défenderesse, et **LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES CIBC, MAISONS USINÉES CÔTÉ INC.**, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Saint-Lin, connu et désigné comme étant le lot numéro trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille neuf cent cinquante-six (1956-38), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lin, division d'enregistrement de L'Assomption; avec une bâtisse en voie d'y être construite. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 38 144,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Joliette, le 4 octobre 1991 75767

### Labelle

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — District de Labelle  
No 560-02-000046-911  
S. 560-18-000021-910

**LA CORPORATION MUNICIPALE DE L'ASCENSION**, L'Ascension, QC, partie demanderesse, contre **SERGE CANUEL**, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRA-**

TEUR du bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard A.-Paquette, Mont-Laurier, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

Un immeuble situé au lac Petit Brochet à L'Ascension, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-huit (38-3) du rang Quatre (rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Mousseau, division d'enregistrement de Labelle; avec toutes bâtisses dessus érigées.

La mise à prix est fixée à 3 725,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard A.-Paquette, Mont-Laurier, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à ONZE heures.

*La shérif adjointe,*  
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Mont-Laurier, le 4 octobre 1991 75773

### Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Longueuil  
Nos 500-05-018038-909  
505-18-000088-914

**L**A CORPORATION TRUST CAPITAL, corporation légalement constituée, ayant un siège social au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ANDREAS VOURVAKIS et MEROPI VOURVAKIS, tous deux résidant et domiciliés au 1402, rue Holmes, Saint-Hubert, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Holmes dans la ville de Saint-Hubert, province de Québec, et désigné, sur le cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, comme étant la subdivision numéro deux cent soixante et un du lot originaire numéro deux cent six (206-261); avec le bâtiment qui s'y trouve et qui porte le numéro d'immeuble 1402 de la rue Holmes. En l'état où l'immeuble subsiste, avec ses circonstances et dépendances, y compris les servitudes, apparentes ou non, existant à son profit ou à charge, et sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 21 355,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en

argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, le TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Longueuil, le 1<sup>er</sup> octobre 1991 75812

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Longueuil  
Nos 500-05-013987-902  
505-18-000077-917

**L**A JOLIE TUILE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 650, avenue de Montbrun, Boucherville, district de Longueuil, partie demanderesse, contre LES INVESTISSEMENTS A.G.B. INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1, rue Charles-de-Longueuil, Sainte-Julie, district de Longueuil, faisant affaires sous les nom et raison sociale de LES CONSTRUCTIONS A.G.B. ENR., partie défenderesse, et LES INVESTISSEMENTS IMMODIC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2026, rue des Cèdres, Saint-Bruno-de-Montarville, district de Longueuil, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, partie mise en cause.

« Un immeuble (ci-après nommé: « l'immeuble ») situé en la ville de Saint-Bruno, connu et désigné comme étant les lots numéros un, deux, A zéro un, A zéro deux, R zéro un, R zéro deux, R zéro trois, R zéro quatre, cent un et cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent soixante-quatorze (574-1, 2, A01, A02, R01, R02, R03, R04, 101 et 102) de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly. »

La mise à prix est fixée à 100 000,00 \$, ledit montant ayant été fixé par la Cour supérieure en vertu d'une requête accordée le 27 septembre 1991, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

*La shérif adjointe,*  
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Longueuil, le 9 octobre 1991 75772

**Montréal**

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour municipale — District de Montréal  
No T91-019

**CITÉ DE DORVAL**, corporation légalement constituée, ayant un siège social au 60, avenue Martin, Dorval, partie demanderesse, contre 2738-9857 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un siège social au 1000, rue Saint-Antoine Ouest, local 711, Montréal (invalidé), et un bureau principal au 2204, Sainte-Catherine Ouest, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement de figure irrégulière se trouvant dans la cité de Dorval, province de Québec, à l'intersection nord-ouest de l'avenue Dorval et de l'avenue Dawson, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro quatre du lot originaire numéro mille quarante-neuf (1049-4) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, mesurant trois cent vingt-trois pieds et six dixièmes (323,6 pi) le long de l'avenue Dorval, deux cent quatre-vingt-un pieds et trente-quatre centièmes de pied (281,34 pi) à l'arrière, sur une profondeur de cent soixante-douze pieds et sept dixièmes (172,7 pi) dans sa ligne nord, et cent soixante-treize pieds et six dixièmes dans sa ligne sud le long de l'avenue Dawson, le tout mesures anglaises plus ou moins; avec bâtisses dessus érigées portant le numéro d'immeuble 230 de l'avenue Dorval, cité de Dorval, province de Québec. Avec et sujet aux règlements de zonage de l'aéroport de Montréal, tels qu'établis par arrêtés en conseil et amendement enregistrés par avis au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1128231 et 1270629 respectivement. Avec et sujet à une servitude créée en faveur de Steinberg Limited en vertu d'un acte enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2588085. Avec des droits de stationnement partagés en commun avec d'autres sur une partie de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro mille quarante-neuf (1049-8) dudit cadastre, le tout tel que créé par un acte enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2588085. Aussi sujet à une servitude continue de passage en faveur de la cité de Dorval, de Bell Canada et Hydro-Québec, tel que créé en vertu d'un acte enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1602325. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes passives et actives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sans aucune réserve. »

La mise à prix est fixée à 722 415,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 10 octobre 1991

75814

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-015655-903

**LA CORPORATION TRUST CAPITAL**, corporation légalement constituée, ayant un siège social dans les ville et district de Montréal, au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre NICK NANAS, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, au 2850, Marcel, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur le boulevard Décarie à Montréal, province de Québec, terrain constitué par la plus grande partie, soit la partie nord-est, de la subdivision numéro cinq cent soixante-quatre du lot originaire numéro cent quatre-vingt-quatre (184-pte N.-E. 564), figurant sur le cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal. Ce terrain est limité ainsi: sur le devant, au sud-ouest, par une partie de la même subdivision numéro 184-564, expropriée par la ville de Montréal en vue d'élargir le boulevard Décarie; par derrière, au nord-est, par la subdivision numéro 184-525; d'un côté, au nord-ouest, par une partie de la subdivision numéro 184-565; de l'autre côté, au sud-est, par une partie de la subdivision numéro 184-563. Toutes ces subdivisions de lot figurent sur le même cadastre. Ce terrain a trente-quatre pieds (34 pi) de largeur; sa profondeur est de soixante-douze pieds et quarante-trois centièmes (72,43 pi) dans sa limite nord-ouest, et de soixante-douze pieds et cinq dixièmes (72,5 pi) dans sa limite sud-est; le tout, mesures anglaises et plus ou moins; avec le bâtiment qui s'y trouve, portant les numéros d'immeuble 3727 et 3539 du boulevard Décarie. Avec, à la charge et au profit communs de cet immeuble et de celui y attenant au nord-ouest, les droits de passage pouvant exister sur une bande de terrain de douze pieds (12 pi) de largeur, prise, pour moitié de sa largeur, sur l'immeuble décrit ci-dessus, et pour l'autre moitié, sur l'immeuble y attenant au nord-ouest. Il existe également, à la charge et au profit de l'immeuble décrit ci-dessus et de celui y attenant au sud-est, une servitude créée par l'acte de servitude enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3192518. Il existe en outre, à la charge et au profit de l'immeuble décrit ci-dessus et de celui y attenant au nord-ouest, une servitude créée par l'acte de servitude enregistré au bureau d'enregistrement susdit, sous le numéro 3767406. Il existe enfin, à la charge et au profit de l'immeuble décrit ci-dessus une servitude réciproque de droit de vue par destination du père de famille, en vertu de l'acte de constitution de servitude enregistré au bureau d'enregistrement susdit, sous le numéro 4211858. »

La mise à prix est fixée à 31 024,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par

chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à ONZE heures.

*Le shérif adjoint,*  
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Montréal, le 2 octobre 1991

75813

### Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour supérieure — District de Montréal  
No 500-05-011153-895

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre GILLES BRASSARD, résidant et domicilié au 464, rue Sauriol à Saint-Eustache, district de Terrebonne, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, Saint-Eustache, local 204, place Duchesne à Saint-Eustache, QC, mis en cause.

#### Désignation

« Un emplacement situé à Saint-Eustache, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

1. Le lot numéro deux cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-trois (43-243) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.
2. Le lot numéro deux cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-quatre (44-224) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec une maison dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 464, rue Sauriol, Saint-Eustache.

Tel que le tout se trouve présentement et sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada, enregistrée au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 260936. »

La mise à prix est fixée à 28 925,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*

MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 7 octobre 1991

75769

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne  
No 715-02-000236-835

**CORPORATION MUNICIPALE DE VAL-DAVID**, corps politique et corporatif légalement constitué, ayant son siège social à Val-David, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre BERNARD LACHAINE, domicilié et résidant au 1277, rue Dufresne à Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, mis en cause.

#### Désignation

« Une lisière de terrain situé dans la municipalité du village de Val-David et étant une partie du lot trente-deux (ptie 32), rang 10, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, division d'enregistrement de Terrebonne, bornée comme suit: vers le sud-ouest par la rue Alarie (ptie 32), vers le nord-ouest et le nord-est par une partie du lot 32 et vers le sud-est par une autre partie du lot 32; mesurant douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19) suivant occupation et quatorze mètres et quarante et un centièmes (14,41) suivant titres, dans sa ligne sud-ouest, vingt-neuf mètres et dix-sept centièmes (29,17) suivant occupation et vingt-huit mètres et cinquante-neuf centièmes (28,59) suivant titres dans sa ligne nord-ouest, onze mètres et soixante-six centièmes (11,66) suivant occupation et onze mètres et cinquante-huit centièmes (11,58) suivant titres dans sa ligne nord-est et vingt-huit mètres et trente-quatre centièmes (28,34) suivant occupation et vingt-six mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (26,94) suivant titres dans sa ligne sud-est; contenant une superficie de trois cent quarante-deux mètres carrés et trois dixièmes. L'angle sud dudit terrain est à une distance de quarante-cinq mètres et soixante-seize centièmes (45,76) au nord-est de l'angle est du lot 32-23. »

La mise à prix est fixée à 1 248,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à ONZE heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 3 octobre 1991

75770

Ordonnance de saisie et vente immobilière  
Canada — Province de Québec  
Division de première instance de  
la Cour fédérale du Canada  
No du greffe: ITA-2987-90

**D**ans l'affaire de la Loi de l'impôt sur le revenu, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur l'assurance-chômage, partie demanderesse, contre 164684 CANADA INC., 103, d'Alsace, Saint-Lambert, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, mis en cause.

#### Désignation

Un emplacement situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Hippolyte, étant composé de:

La subdivision quatre vingt-trois du lot originaire numéro vingt-trois (23-83), rang IV, canton d'Abercrombie, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Terrebonne; avec bâtisses y érigées portant les numéros 58, 217<sup>e</sup> Avenue et 62, 218<sup>e</sup> Avenue, Lac-des-Quatorze-Îles, Saint-Hippolyte. Superficie totale: 39 005,33 mètres carrés.

La mise à prix est fixée à 271 656,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures TRENTE.

*Le shérif adjoint,*  
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif  
Cour supérieure  
Saint-Jérôme, le 3 octobre 1991

75771

## Ventes pour taxes, Avis de publication

### Ville de Gatineau

Avis est donné par le soussigné, greffier de la ville de Gatineau, que la liste des immeubles devant être vendus pour taxes impayées à l'enchère publique, le mercredi 4 décembre 1991, à 10 heures, dans la salle du Conseil, située à l'édifice Pierre-Papin, 144, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, a été publiée dans « La Revue de Gatineau » et le « West Quebec Post », les 16 et 23 octobre 1991.

Les personnes intéressées peuvent consulter et obtenir une copie de la liste des immeubles devant être vendus pour taxes impayées en s'adressant au bureau du greffier, également situé à l'édifice

Pierre-Papin, 144, boulevard de l'Hôpital, bureau 205, Gatineau, Québec.

Le présent avis est donné en conformité avec les dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Gatineau, le 26 octobre 1991

75799

*Le greffier,*  
JEAN-CHARLES LAURIN, O.M.A.

### Ville de Greenfield Park

Avis public est donné par la soussignée que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique le 13 novembre 1991 pour défaut de paiement des taxes municipales a été publiée au journal « Le Victorien », éditions des 6 et 13 octobre 1991.

Greenfield Park, le 15 octobre 1991

75794

*Le greffier,*  
CAROLE LEROUX

### Ville de Longueuil

Le Conseil municipal de la ville de Longueuil, par sa résolution CM 911002-44, a ordonné au soussigné de vendre à l'enchère publique, le 7 novembre 1991, certains immeubles sur lesquels les taxes foncières imposées pour l'année 1990 et les années antérieures n'ont pas été payées en tout ou en partie. L'avis de vente a été publié 2 fois au journal « Le Courrier du Sud » les dimanches 13 et 20 octobre 1991.

Longueuil, le 26 octobre 1991

75806

*Le greffier,*  
CLAUDE COMTOIS

### Ville de Saint-Basile-le-Grand

Avis public est donné par la soussignée, greffier de la ville de Saint-Basile-le-Grand, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public relatif aux immeubles qui seront vendus pour défaut de paiement des taxes, le 13 novembre 1991, a été publié au « Journal de Saint-Bruno », édition des 20 et 27 octobre 1991.

Saint-Basile-le-Grand, le 16 octobre 1991

75881

*Le greffier,*  
LUCE DOUCET, O.M.A.

### Ville de Saint-Hyacinthe

Avis est donné par la soussignée que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes par la ville de Saint-Hyacinthe, qui aura lieu le 14 novembre 1991, ont été faites au journal « Le Courrier de Saint-Hyacinthe » les 16 et 23 octobre 1991.

Saint-Hyacinthe, le 24 octobre 1991

75872

*La greffière,*  
HÉLÈNE BEAUCHESNE, *notaire*

la page 3577, du numéro 39, relativement à « 2864-0134 QUÉBEC INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1991 08 12.

*L'inspecteur général des  
institutions financières,*  
JEAN-MARIE BOUCHARD  
2864-0134

#### Ville de Senneterre

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la susdite municipalité que l'avis prévu par le premier alinéa de l'article 513 de la Loi sur les cités et villes relativement à la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes en la ville de Senneterre qui aura lieu le 25 novembre 1991, a été publié au journal « L'Écho abitibien » éditions du 24 septembre et du 8 octobre 1991.

3146

Senneterre, le 9 octobre 1991

75808

*La greffière,*  
HÉLÈNE VEILLETTE, *notaire*

#### Ville de Shawinigan

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Shawinigan, que les publications prévues par le premier alinéa de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes par la ville de Shawinigan, qui aura lieu le 13 novembre 1991, ont été faites au journal « L'HEBDO DU ST-LAURENT », les 15 octobre et 21 octobre 1991.

Shawinigan, le 26 octobre 1991

75807

*La greffière,*  
LOUISE PANNETON

#### Ville de Sherbrooke

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville au 191, rue Palais, Sherbrooke, le 31 octobre 1991, à 10 heures, pour défaut de paiement des taxes, a été publiée au journal « La Tribune Ltée » les 10 et 17 octobre 1991, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Sherbrooke, le 26 octobre 1991

75809

*Le greffier,*  
PIERRE HUARD

---

## Erratum

---

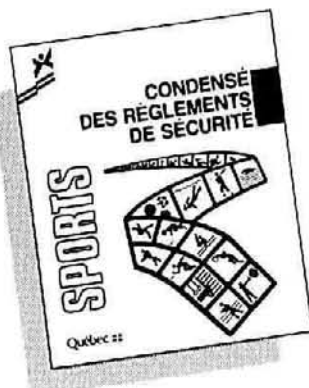
### 2864-0134 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* Le 1991 09 28, à





# CONDENSÉ DES RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ DANS LES SPORTS



Le *Condensé des règlements de sécurité* : le guide pour assurer la sécurité des participants et des spectateurs sur les lieux de pratique d'une activité sportive. Toutes les catégories de sport sont couvertes : extérieur, intérieur, sports de glace, de gymnase, de raquette, etc.

On y trouve des précisions portant sur les surfaces de jeu, l'inspection des équipements, le contenu de la trousse de premiers soins, le ratio entraîneur-participants... tout pour faciliter le travail des propriétaires d'installations et des gestionnaires de programmes sportifs.

Règle de la sécurité dans les sports du Québec  
1991

EQQ 29004-9 (Cahier relieur)

Abonnement gratuit aux mises à jour

**24,95 \$**

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale :  
Les Publications du Québec  
Case postale 1005  
Québec (Québec)  
G1K 7B5

Vente et information :  
(418) 643-5150  
(Sans frais) 1 800 463-2100  
Télécopieur : (418) 643-6177




## COMMANDE POSTALE:

Nom : \_\_\_\_\_ No compte client : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EQQ 29004-9	Condensé des règlements de sécurité	24,95 \$	
			Somme partielle	
			TPS 7 %	
			Total	

Cartes de crédit acceptées    

Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'échéance : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de « Les Publications du Québec ».

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.



**Québec** 

Port de retour garanti  
Gazette officielle du Québec  
1279, boulevard Charest ouest  
Québec  
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

---

